

Étude de mise en valeur des rivières – Phase 1 MRC de la Minganie

Remplacer par page couverture photo

**ÉTUDE DE MISE EN VALEUR DES RIVIÈRES –
PHASE 1
MRC DE LA MINGANIE**

**Présentée
à
La MRC de la Minganie**

**Par
GENIVAR S.E.C**

Août 2008

B106271

ÉQUIPE DE TRAVAIL

MRC de Minganie

Nathalie De Granpré *Directrice générale*

Tangy Cheval *Géographe*

GENIVAR

Claude Théberge *Directeur de projet, M. GP*

Marie Massuard *Chargée de projet, anthropologue*
Rédaction

Isabelle Simard *Biologiste*
Rédaction

Laurianne Garraud *Biologiste*
Rédaction

Patrick Thibodeau *Ingénieur*
Responsable évaluation du potentiel
hydroélectrique

Francis Gauthier *Ingénieur*
Réviser technique

Mathieu Laflamme *Ingénieur*

Jean-Pierre Ricard *Biologiste*

Mélissa Gaudreault *Cartographie*

Lucie Bellerive *Secrétariat*
Valérie Savard *Secrétariat*

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
TABLE DES MATIÈRES	IV
LISTE DES TABLEAUX	VI
LISTE DES CARTES	VI
LISTE DES ANNEXES	VI
1.0 CADRE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	1
2.0 DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA MRC ET DE LA ZONE À L'ÉTUDE.....	3
3.0 DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	8
3.1 Identification des différentes rivières du territoire à l'étude	8
3.2 Recherche et documentation	8
3.3 Préparation des fiches synthèses	11
3.4 Préparation de la base de données cartographique	11
3.5 Rencontres avec les municipalités.....	15
4.0 DESCRIPTION DES BASSINS VERSANTS.....	16
Rivière au Bouleau	18
Rivière Tortue	24
Rivière Manitou.....	30
Rivière Sheldrake	36
Rivière au Tonnerre.....	42
Rivière Jupitagon.....	48
Rivière Magpie.....	54
Rivière Saint-Jean	64
Rivière Mingan.....	71
Rivière Romaine	78
Rivière à l'Ours	88
Rivière de la Corneille	94
Rivière Piasthi.....	100
Rivière Quetachou.....	106
Rivière Véronique	112
Rivière Watshishou.....	118
Rivière Petite rivière Watshishou.....	124
Rivière Pashashibou.....	130
Rivière Nabisipi.....	136
Rivière Aguanish	142
Rivière Natashquan	148

Table des matières (suite)

	<u>Page</u>
5.0 PRIORISATION DES POTENTIELS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	158
5.1 Priorisation des potentiels récréotouristiques	158
5.2 Priorisation des potentiels fauniques	167
5.3 Priorisation des potentiels hydroélectriques.....	171
6.0 SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS	175
7.0 DOCUMENTS CONSULTÉS.....	176
ANNEXES	184

LISTE DES TABLEAUX

	<u>Page</u>
Tableau 1. Description et priorisation des potentiels récréotouristiques	161
Tableau 2. Priorisation des zones potentielles en pourvoirie à droits exclusifs	169
Tableau 3. Sites potentiels de développement hydroélectrique, par rivière	173

LISTE DES CARTES

	<u>Page</u>
Section 2 – Carte de localisation de la zone à l'étude	4

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1	Cartes de description de la zone à l'étude
Annexe 2	Questionnaire d'entretien avec les répondants des municipalités
Annexe 3	Description des sites potentiels de développement hydroélectrique par rivière
Annexe 4	Dictionnaire des données à référence spatiale

1.0 CADRE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Dans un esprit de diversification économique, les centres locaux de développement (CLD) et autres acteurs du développement économique régional cherchent actuellement à développer une expertise dans les différents marchés liés aux ressources naturelles, et ce, un peu partout au Québec. À l'instar de ces initiatives de diversification économique, la Municipalité régionale de comté (MRC) de Minganie a renouvelé son plan d'aménagement du territoire. Pour ce faire, la MRC a besoin de mieux connaître son territoire afin de le mettre en valeur et attirer de nouvelles entreprises. En effet, le vaste territoire de la Minganie, sur la Côte-Nord, possède une multitude d'attraits et un potentiel de développement encore méconnu.

Dans le cadre de ces travaux, la MRC a donc souhaité documenter les potentiels hydrographiques de son territoire, notamment en matière de développement récréotouristique, faunique et énergétique, et ce, grâce à une caractérisation générale des différentes rivières qui la composent. Le territoire de la MRC (île d'Anticosti non comprise) comptant plus de 240 bassins versants principaux et secondaires (www.minganie.org), la ressource hydrographique constitue donc un axe de développement privilégié pour la MRC.

La réalisation de la présente étude de mise en valeur des rivières vise donc à accroître les connaissances de la MRC au niveau de son réseau hydrographique compris entre la rivière au Bouleau et la rivière Natashquan, incluant celles-ci. Il s'agit de la phase 1 du projet. Cette étude apparaît également être un bon complément au plan d'aménagement du territoire pour l'élaboration d'outils et de stratégies permettant aux intervenants régionaux de développer des plans d'action en regard de la mise en valeur ou de la protection des rivières de la Minganie. La MRC s'attend, grâce à cette étude et sa publicisation, à développer des secteurs comme l'écotourisme, le tourisme d'aventure et l'utilisation hydroélectrique des rivières. L'initiative de la MRC

favorise ainsi la création d'activités innovatrices en Minganie, ouvrant la porte aux entreprises pour le développement de l'immense arrière-pays.

Afin d'atteindre cet objectif d'acquisition de connaissances qui permettra ultérieurement de faire des choix judicieux de développement futur, la MRC de Minganie a choisi de recenser les principales rivières de son territoire et d'analyser les potentiels et contraintes associés à leur mise en valeur.

Le présent document dresse d'abord le portrait sommaire du territoire à l'étude. La démarche méthodologique appliquée est décrite par la suite. L'information recueillie pour chacune des rivières est ensuite présentée sous forme de fiche synthèse. Finalement, l'analyse de ces informations est faite de façon à prioriser les potentiels pour chacun des secteurs d'activité que sont le récréotourisme, l'exploitation faunique et l'hydroélectricité. Il est à noter qu'une base de données électronique (SIG) accompagne ce document.

2.0 DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA MRC ET DE LA ZONE À L'ÉTUDE

Le territoire de la MRC couvert dans le cadre de ce projet correspond à l'ensemble des bassins versants des rivières comprises entre la rivière au Bouleau et la rivière Natashquan incluant celles-ci (voir carte ci-après). Ce territoire appartient à la province naturelle de la Basse-Côte-Nord. Cette province naturelle est entièrement comprise dans la province géologique de Grenville. Du point de vue géologique, la partie continentale du territoire correspond à la partie la plus orientale du Bouclier canadien tandis qu'Anticosti et les îles de Mingan correspondent aux basses terres du Saint-Laurent. L'assise géologique est surtout composée de gneiss, de granites et d'anorthosite. Les dépôts glaciaires minces et les affleurements rocheux dominant sur le haut plateau et les collines; plus on s'approche du littoral, plus abondants sont ces affleurements. Les sables et graviers deltaïques, parfois très épais, associés à des tourbières, caractérisent la plaine littorale (MDDEP, 2008).

À l'ouest de Natashquan, en partant du golfe du Saint-Laurent vers l'intérieur, le relief en gradin débute par une plaine côtière (< 100 m), à laquelle succède d'abord un étroit rebord de plateau fortement disséqué, puis un haut plateau dont l'altitude s'élève graduellement de 550 à 800 m, pour atteindre même 900 m sur certains sommets. À l'est de Natashquan, le littoral est rocheux et fortement découpé. Dans l'arrière-pays, un plateau culmine à des altitudes comprises entre 300 et 500 m.

Le réseau hydrographique est relativement important et dense. Le cours des rivières est parallèle et elles se déversent directement dans le golfe du Saint-Laurent. La densité des lacs est moyenne, leur taille plutôt petite; ils sont souvent encaissés au fond de vallées étroites et présentent ainsi une dominance de formes allongées. Au centre-sud de cette province naturelle, on trouve par contre quelques lacs importants de formes très irrégulières.

Section 2 – Carte de localisation de la zone à l'étude

En ce qui concerne le climat, la région de la Côte-Nord est caractérisée par des conditions climatiques froides et humides, qui sont adoucies à proximité du golfe du Saint-Laurent. Contrairement à l'arrière-pays où ses effets se font moins sentir, l'inertie thermique du fleuve rafraîchit en effet plus longtemps la côte durant l'été et la réchauffe plus longtemps à l'automne.

Ce climat froid et humide favorise une végétation forestière dominée par l'épinette noire. La pessière à sapin et mousse, dense au sud, cède progressivement la place à des pessières plus ouvertes à lichens vers le nord (MDDEP, 2008). Quatre domaines bioclimatiques caractérisent la région : la toundra forestière (le long du littoral), la taïga (au centre et au nord), la pessière (à l'extrémité ouest de la MRC) et la sapinière à bouleau blanc (sur l'île d'Anticosti). La distribution de ces domaines est directement influencée par les conditions météorologiques. Compte tenu de l'ampleur du territoire, ces dernières sont contrastées. En milieu côtier, les caractéristiques habituelles de la région sont adoucies par la présence du fleuve Saint-Laurent.

L'orignal, le caribou, l'ours noir, le renard roux, le lynx du Canada et le loup sont des espèces caractéristiques de la forêt boréale, présentes dans cette région. La côte est quant à elle fréquentée par de nombreux mammifères marins parmi lesquels on compte la baleine à bosses, le rorqual bleu, le rorqual commun, le marsouin commun, le dauphin à flanc blanc, le phoque commun, le phoque gris. Au niveau de la faune avienne, on retrouve, le long des côtes, diverses espèces d'oiseaux de mer et de sauvagine dont le macareux moine (symbole de la Minganie), le guillemot-miroir, le fou de Bassan, l'eider à duvet, les macreuses ainsi que de plusieurs goélands et mouettes.

La MRC de Minganie couvre un territoire de 128 492 km². Il faut noter que le territoire de la MRC comprend également le territoire non organisé au nord des villages de la Basse-Côte-Nord sans les inclure. Cette partie de la MRC fera l'objet d'une étude de phase 2 et n'est pas couverte par la présente étude.

L'île d'Anticosti, qui ne fait pas non plus partie de cette étude de phase 1, couvre, quant à elle, un territoire de 7 923 km².

La faible population de la Minganie se répartit dans huit municipalités et deux communautés innues. Les municipalités la composant, soit Rivière-au-Tonnerre (390 hab.), Rivière-Saint-Jean (260 hab.) Longue-Pointe-de-Mingan (430 hab.), Havre-Saint-Pierre (3 150 hab.), Baie-Johan-Beetz (95 hab.), Aguanish (303 hab.) et Natashquan (264 hab.), sont ancrées sur le littoral du golfe du Saint-Laurent, sur une bande variant de 10 à 50 km de large. Deux communautés Innues (Mingan-Ekuanitshit (407 hab.) et Natashquan-Nutashkan (810 hab.)) complètent le portrait des communautés de ce territoire de la Minganie. La moitié de la population de la Minganie réside donc dans la ville de Havre-Saint-Pierre où est installée la compagnie minière QIT Fer et Titane.

Le développement économique de la Minganie est axé, en grande partie, sur l'exploitation des ressources naturelles. L'exploitation minière, la pêche commerciale et la récolte des produits forestiers (bleuet, chicoutai) façonnent l'économie des villages de la région.

L'activité touristique repose principalement sur le caractère sauvage et inexploité de la région, qu'il s'agisse de chasse et de pêche sportive ou d'activités de plein air mettant en valeur les richesses naturelles du milieu. Les principaux attraits de la région sont notamment : le parc national de l'Archipel-de-Mingan les chutes Manitou, la Maison Johan-Beetz, l'église de Rivière-au-Tonnerre et l'église montagnaise de Mingan, les centres d'interprétation (station de recherche des îles Mingan, Maison de la Culture Roland-Jomphe, le centre d'ornithologie de Havre-Saint-Pierre, le centre Le Bord du Cap). Des activités de canot-kayak, de camping, de randonnée et de motoneige sont également disponibles pour les touristes et la population (Relais des Cayes, Le pas du Portageur, le Trait de scie...).

En ce qui concerne les activités sportives de prélèvement faunique, la pêche au saumon est pratiquée sur de nombreuses rivières (notamment les rivières Mingan, Saint-Jean, Watshishou, Romaine, Aguanish, Piashti, Nabisipi et Natashquan). La pêche à l'omble de fontaine, à l'omble chevalier, au touladi et à la ouananiche est quant à elle pratiquée sur les lacs du territoire. La chasse concerne surtout l'orignal et le petit gibier. Environ une vingtaine de pourvoiries à droits exclusifs, sept pourvoiries à droits non exclusifs et trois clubs de pêche privés sont répartis sur l'ensemble du territoire à l'étude. Plusieurs pourvoiries offrent des forfaits principalement de pêche en plan américain, haut de gamme.

Enfin, la capacité d'accueil du territoire, en termes d'hébergement et de restauration, est restreinte. On ne compte en effet qu'une dizaine de restaurants et quelques services de restauration saisonniers ainsi que près de 150 chambres en hôtel ou auberge, une vingtaine de chambres en gîtes et environ 30 chambres en résidences de tourisme. Enfin, une auberge de jeunesse proposant 17 unités d'hébergement est localisée à Havre-Saint-Pierre.

Le territoire couvert par l'étude possède un fort potentiel de développement récréotouristique, faunique et hydroélectrique. Le vaste territoire offre un fort potentiel pour des activités récréotouristiques et des pourvoiries du fait de la combinaison de la qualité des paysages et de la disponibilité des ressources cynégétiques et halieutiques. En ce qui concerne le développement hydroélectrique, une microcentrale de 40,6 MW est déjà en opération sur la rivière Magpie. Plusieurs autres projets de centrales sont actuellement en cours d'étude (Sheldrake, Romaine) et l'importance du réseau hydrographique permet d'envisager d'autres projets de mise en valeur de la ressource hydrique.

3.0 DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique proposée pour la réalisation de la présente étude comprend cinq grandes étapes : l'identification des différentes rivières du territoire à l'étude; la recherche de documentation; la préparation des fiches synthèses; la préparation de la base de données cartographique et la rencontre avec les municipalités.

3.1 Identification des différentes rivières du territoire à l'étude

De façon préliminaire, 32 bassins versants, localisés entre les rivières au Bouleau et Natashquan (incluant ces deux rivières), ont été identifiés. Certaines de ces rivières ne recèlent toutefois qu'un potentiel très limité de mise en valeur en raison de la faible superficie de leur bassin versant. Une présélection des rivières a donc été effectuée et 21 bassins versants ont été retenus. Il s'agit des bassins versants des rivières : au Bouleau, Tortue, Manitou, Sheldrake, au Tonnerre, Jupitagon, Magpie, Saint-Jean, Mingan, Romaine, à l'Ours, de la Corneille, Piashti, Quetachou, Véronique, Watshishou, Petite rivière Wastshishou, Paskashibou, Nabisipi, Aguanish et Natashquan.

3.2 Recherche et documentation

Aucun travail d'inventaire sur le terrain n'a été réalisé dans le cadre de ce projet. Aussi, l'acquisition des données a essentiellement consisté en une recherche d'informations par le biais de revues de littérature et de consultation de rapports et de cartes. Une liste des documents consultés est fournie à la fin du rapport.

La consultation des ministères fédéraux et provinciaux (MDDEP, MRNF, MCCCCF), de la MRC Minganie, des municipalités et conseils de bande concernés, de banques de données et d'organismes (Hydro-Québec, ATR Duplessis, association de pêcheurs, pourvoyeurs, etc.) a permis de compléter les informations.

Les informations recherchées ont, entre autres, porté sur :

- les espaces naturels, le littoral, les rives, les milieux humides, les zones d'érosion, etc.;
- les communautés animales et végétales, incluant les espèces d'intérêt, menacées ou vulnérables présentes ou susceptibles de l'être (données du CDPNQ);
- l'exploitation des ressources (activités de chasse et de pêche sportive, activités commerciales et de subsistance);
- les activités récréotouristiques;
- l'utilisation actuelle et prévue du territoire d'après les politiques, les schémas régionaux d'aménagement (MRC) et de développement (CLD, chambre de commerce) et les plans et règlements municipaux d'urbanisme (zones industrielles, zones de protection et de conservation, infrastructures de services publics (incluant les effluents municipaux et industriels), sources d'alimentation en eau, la navigation, etc.);
- les préoccupations et les attentes des communautés locales.

En ce qui concerne la collecte des données hydrologiques et le calcul des données non référencées, la méthodologie suivante a été employée :

- Les superficies des bassins versants de chacune des rivières identifiées ainsi que la liste des principaux tributaires ont été obtenues dans l'ouvrage « Superficies des bassins versants du Québec » (MRN, 1970).
- Les débits moyens ont été calculés à l'aide des rapports de bassin versant : étant donné que toutes les rivières étudiées ne possèdent pas de stations hydrométriques, un rapport a été calculé entre la superficie de bassin versant de la rivière A (donnée par le débit enregistré à la station hydrométrique la plus proche) et la superficie du bassin versant de la rivière B étudiée obtenue à l'étape précédente. Ce rapport permet d'obtenir le débit estimé de la rivière B. Les stations hydrométriques utilisées

présentaient une période d'opération suffisante pour assurer la validité des données. Les données des stations hydrométriques proviennent du logiciel HYDAT version 2.04 (Environnement Canada, mise à jour janvier 2004).

- Lorsqu'aucune station hydrométrique n'était disponible pour la rivière étudiée, un rapport de bassin versant a été effectué avec une rivière de référence à proximité dont le débit était connu. Ainsi, les rivières au Bouleau jusqu'à Jupitagon ont été référencées à la rivière au Tonnerre. Les rivières comprises entre la rivière Magpie et la rivière Mingan ont été référencées à la rivière Magpie. Les rivières comprises entre la rivière La Grande Rivière et la rivière Nabisipi ont, quant à elles, été référencées à cette dernière. Enfin, la rivière Natashquan a été référencée à la rivière Aguanish.
- Les obstacles naturels ont été répertoriés à l'aide d'ouvrages de référence¹. Les principales informations recueillies dans ces ouvrages portaient sur la position de la chute par rapport à l'embouchure, lorsque possible, et la hauteur de la chute. L'inventaire a été complété à partir soit des photographies aériennes ou des cartes topographiques disponibles. Étant donné que les rivières n'ont pas fait l'objet d'une visite de terrain, il est possible que certains obstacles aient été omis.
- Quant aux contraintes de mise en valeur, les données ont été recueillies dans différents ouvrages ou auprès du personnel du département d'hydraulique de GENIVAR. Les différentes contraintes connues ont été regroupées en quatre catégories : 1) coût de raccordement au réseau trop élevé, 2) accessibilité au site difficile, 3) exploitation d'une pourvoirie ou présence de saumon et 4) site présentant un potentiel supérieur à 50 MW.

¹ GENIVAR (2006) Analyse des sites potentiels de centrales hydroélectriques sur les rivières Aguanish, Nabisipi et Quetachou.

GENIVAR (2007). Développement hydroélectrique des rivières Quetahcou et Nabisipi.

GENIVAR (2000). Regional hydropower supply power. Quebec North Shore.

GENIVAR (2000). High level screening for large hydroelectric development in Quebec.

3.3 Préparation des fiches synthèses

Afin de faciliter la compilation des données et le traitement de l'information recueillie, des fiches synthèses ont été créées sous FileMaker Pro. Le choix des champs a été basé sur les grands enjeux ciblés dans le cadre de ce projet et sur les éléments les plus pertinents permettant d'établir un classement qualitatif des rivières en termes de valeur et de potentiel. Ainsi, les champs se répartissent en différents blocs sur la fiche : 1) localisation de la rivière, 2) secteur (s) d'intérêt, 3) milieu physique, 4) milieu biologique, 5) milieu humain et 6) potentiel de développement et contraintes.

Ces fiches ont été améliorées au fur et à mesure de l'acquisition des données et des besoins rencontrés au cours de l'étude. Les commentaires du représentant de la MRC ont également été intégrés. Chaque fiche est accompagnée d'une carte synthèse et d'un bref texte descriptif, comportant des informations complémentaires. Une grande carte synthèse, en deux feuillets, présente l'information de l'ensemble du territoire à l'annexe 1.

3.4 Préparation de la base de données cartographique

Cette base de données est, avec la constitution des fiches synthèses, le cœur de l'étude de mise en valeur. Elle a été élaborée selon les étapes suivantes :

Étape 1 : choix de la base cartographique

- 1^{re} base cartographique utilisée : CanVec

CanVec est un produit numérique de référence topographique produit par Ressources naturelles Canada. CanVec regroupe les meilleures sources de données disponibles couvrant le territoire canadien et offre une information topographique de qualité en format vectoriel basée sur les normes internationales en géomatique.

CanVec est un produit multisources provenant principalement de la base nationale topographique (BNDT), de GéoBase et de la mise à jour des données effectuée à l'aide de la couverture d'imagerie satellitaire Landsat 7. CanVec est composé de plus de 90 entités topographiques qui ont été regroupées dans les 11 thèmes suivants :

1. Bâtiments et structures (BS)
2. Énergie (EN)
3. Relief et formes (FO)
4. Hydrographie (HD)
5. Limites administratives (LI) – (à noter que dans ce cas, ce thème était non applicable et on a utilisé celles de la SDA)
6. Lieux d'intérêt (LX)
7. Zones industrielles et commerciales (IC)
8. Sols saturés d'eau (SS)
9. Toponymie (TO)
10. Transport (TR)
11. Végétation (VE)

Les informations vectorielles CanVec utilisées pour élaborer la base cartographique du SIG sont en format Shapefile pouvant être utilisées dans le logiciel Arc GIS. Elles ont été téléchargées à partir du site internet www.GeoGratis.gc.ca. La représentation géométrique des composantes spatiales (point, ligne, zone) est conforme à la norme ISO 19107 : Information géographique – Schéma spatial qui définit trois types de primitives géographiques.

La précision planimétrique de CanVec est d'environ 15 m.

Le système de référence spatial par défaut des données CanVec est NAD83SCRS (Système de référence nord-américain de 1983 dans le Système canadien de référence spatiale). La projection de toutes les informations thématiques qui seront ajoutées au SIG a été redéfinie en GCS NAD83 afin que la superposition des éléments se fasse parfaitement.

- 2^e base cartographique utilisée : BNDT 50K

Parce que la base CanVec est incomplète, cinq feuillets cartographiques de la BNDT (Base nationale de données topographiques du Canada) ont été utilisés pour construire la base cartographique, soit les feuillets 13d05, 13d13, 23a08, 23a09 et 23a19.

- Assemblage des feuillets cartographiques 50 K

Les informations spatiales de CanVec provenant des différents feuillets cartographiques (103 feuillets) du Système national de référence cartographique (SNRC) ont été assemblées pour alléger le nombre de couche.

Les cinq feuillets de la BNDT ont aussi été assemblés afin d'alléger le nombre de couches utilisées pour constituer la base cartographique du SIG. Ainsi, la base cartographique finale est en représentation continue.

Étape 2 : Le géoréférencement

Les coordonnées des objets se rapportent toujours à un référentiel géographique. Ces dernières peuvent être des coordonnées géographiques (latitude, longitude) ou sont parfois issues de représentations planes (projections Lambert, UTM,...) souvent propres aux fournisseurs ou aux pays.

Dans le cas présent, la projection utilisée pour réaliser les cartes est Lambert conique conforme pour le Québec, DATUM 1983. Par contre, les fichiers de formes utilisés dans le SIG sont tous en CGS NAD83.

Étape 3 : Inventaire des thématiques à intégrer au SIG et acquisition des données

Une liste des informations thématiques nécessaires au projet et à l'analyse a été constituée. Lorsque la base cartographique et l'information thématique à intégrer au SIG ont été déterminées, un inventaire des informations géographiques disponibles a été fait. L'achat des couches thématiques dans les différents ministères et organismes concernés a été réalisé (achat des gisements miniers, aires protégées, pourvoies, baux de villégiature, etc.). Une liste des informations géographiques manquantes a été faite afin de pouvoir faire des demandes d'informations précises sur certains éléments du territoire.

Étape 4 : Automatisation des données

Suite à l'acquisition des données, les informations géographiques numériques (vectorielles) acquises auprès des ministères et autres organismes ont été intégrées au SIG. Puis, les données géographiques complémentaires (informations recueillies lors des entrevues avec les représentants des municipalités) ont été numérisées. Ces données ont été intégrées dans de nouveaux fichiers de formes (shapefiles) créés en GCS NAD83.

Étape 5 : vérification des données

Suite à la numérisation de toute l'information géographique, une vérification de chacune des données s'est imposée. La projection, le géoréférencement, le système de coordonnées, les données attributaires et les métadonnées ont été validés. Suite à la vérification des données, une correction des erreurs a été réalisée, le cas échéant.

Étape 6 : Structuration finale de la base de données

Une fois toutes les données validées et corrigées, chaque fichier de forme (shp) a été classé dans un répertoire associé à chacun des thèmes (base, territoire, milieu humain, milieu physique, milieu biologique et potentiel) du SIG.

3.5 Rencontres avec les municipalités

Dans le but de compléter les informations non disponibles dans la littérature, des rencontres avec les répondants des municipalités de la MRC ont été tenues.

Ces rencontres ont eu lieu du 21 au 24 janvier. Chaque intervenant a été rencontré sur place et a répondu, pendant un entretien d'environ 30 à 45 min, à un questionnaire type (annexe 2). Le but de la rencontre était de présenter le projet et les cartes associées et de chercher autant que possible à valider et compléter les éléments déjà en main. Certaines informations supplémentaires telles que le plan d'urbanisme, la carte de zonage, la liste des équipements et infrastructures ont été demandées. Nous avons également cherché à connaître les endroits utilisés par les résidents selon les saisons (pistes de motoneige, pistes cyclables, sites de chasse et pêche, site de campement, etc.), les sites touristiques actuels ainsi que les sites d'intérêt qui pourraient être mis en valeur.

L'entretien a également permis de recueillir les préoccupations vis-à-vis du projet et de déterminer quelles activités de développement susciteraient l'accord ou l'opposition des résidents.

Ces informations ont été compilées dans les fiches synthèses et la base de données cartographique.

4.0 DESCRIPTION DES BASSINS VERSANTS

Ce chapitre présente, d'ouest en est une description des bassins versants de chacune des rivières retenues. Cette description comprend une fiche synthèse, une note complémentaire et une carte généralement à l'échelle 1 : 50 000.

La fiche synthèse présente sur 4 pages les informations relatives à la localisation du bassin versant, les secteurs d'intérêt, une description des milieux physique, biologique et humain, de même que les potentiels et contraintes de développement. La fiche permet de consulter rapidement l'ensemble des éléments pertinents et connus sur chacun des bassins versants.

La note complémentaire renferme plusieurs informations additionnelles d'intérêt pour d'éventuels promoteurs. Elle reprend également, sous forme textuelle, certains renseignements contenus dans la fiche.

La carte 1 : 50 000 présente la localisation (partie aval de la rivière) des éléments dont il est fait état dans la fiche et le texte d'accompagnement de chacune des rivières. Une carte à l'échelle 1 : 200 000 (2 feuillets), couvrant la zone à l'étude expose l'ensemble des informations des sections aval et amont des rivières (annexe 1).

Informations techniques sur le contenu des fiches synthèses des rivières

- À l'entête de la fiche synthèse, les données de longitude et de latitude sont celles à l'embouchure de la rivière.
 - Le chiffre apparaissant vis-à-vis le potentiel pour chacun des secteurs d'activité (récréotouristique, faunique, hydroélectrique) dans l'entête de la fiche est une cote générale qui se veut la plus objective possible. La cote 1 correspond à un bon potentiel de développement, la cote 2 étant de classe intermédiaire alors que la cote 3 correspond à un potentiel faible ou nul.
- Concernant plus spécifiquement l'hydroélectricité, les potentiels de**

plus de 50 MW sont exclus puisque leur développement est réservé à Hydro-Québec. La cote attribuée tient compte généralement des contraintes majeures. Lorsque la cote 1 est accordée à plus d'un secteur d'activité, un astérisque (*) est apposé au secteur priorisé.

- La section « Secteur(s) d'intérêt » présente les aménagements, activités et entreprises actuels et projetés par secteur d'activité.
- À la section « Faune et habitats aquatiques », les abréviations capt. et j-p correspondent respectivement à : capture et jour-pêche.
- À la section « Faune et habitats terrestres », les oiseaux (faune avienne) sont inclus afin d'alléger la présentation. Le nom des espèces est indiqué en français sauf lorsque seul le nom en latin existe.

Liste des acronymes

ACOA	Aire de concentration d'oiseaux aquatiques
Capt.	Capture
j-p	jour-pêche
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Rivière au Bouleau

4 pages

Rivière au Bouleau

Notes complémentaires

Le bassin versant de la rivière au Bouleau est situé dans la sous-zone de végétation de la forêt boréale continue, plus précisément dans le domaine de la pessière à mousses.

La faune avienne et terrestre retrouvée dans le secteur de la rivière au Bouleau est composée d'espèces typiques de la forêt boréale (bernache, buse, orignal, ours noir, castor, renard, etc.).

Aucune mention d'espèce menacée, vulnérable ou susceptible d'être ainsi désignée au Québec n'a été rapportée dans le bassin versant de la rivière au Bouleau. Considérant le manque de connaissance et le peu d'inventaires effectués sur ce territoire, il est possible d'y retrouver des espèces animales ou végétales n'ayant pas encore fait l'objet de mention.

L'intérieur des terres du bassin versant de cette rivière est peu fréquenté par les résidents de la région de même que par les visiteurs. Le peu d'infrastructures et l'éloignement par rapport aux services rendent le secteur plus difficile d'accès. Cependant, le littoral, dans les environs de la rivière au Bouleau, est fort occupé par les villégiateurs, principalement à rivière Pigou.

carte

Rivière Tortue

4

Rivière Tortue

Notes complémentaires

Le bassin versant de la rivière Tortue est situé dans la sous-zone de végétation de la forêt boréale continue, plus précisément dans le domaine de la pessière à mousses.

La faune avienne et terrestre retrouvée dans le secteur de la rivière Tortue est composée d'espèces typiques de la forêt boréale (bernache, buse, orignal, ours noir, castor, renard, etc.).

Des mentions d'une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec ont été rapportées dans le bassin versant de la rivière Tortue. Il s'agit du garrot d'Islande (population de l'est). Le secteur n'ayant pas été inventorié de façon exhaustive, il est donc probable que d'autres espèces à statut particulier soient présentes dans le bassin versant.

Le bassin de la rivière Tortue est très peu fréquenté, tant pour la villégiature que pour l'exploitation des ressources. Contrairement à la rivière au Bouleau, aucune agglomération de chalets ne se trouve en bordure du littoral ou à l'embouchure de la rivière.

carte

Rivière Manitou

4

Rivière Manitou

Notes complémentaires

Les informations suivantes ont été tirées en grande partie des documents réalisés par Archambault (2002), Boisseau (1998) et Naturam Environnement (1997 et 2001).

La plaine côtière recèle une grande superficie de tourbières, sur 6 km à partir de l'embouchure. À cet endroit, seulement trois tourbières totalisent plus de 500 ha. Plus au nord, les tourbières sont concentrées au fond des vallées. Dans ce cas, ce sont principalement des bogs uniformes, recouverts d'arbustales que l'on retrouve. À l'extrémité nord, le secteur du plateau laurentien est recouvert en partie de tourbières minérothropes.

Le petit secteur où ont eu lieu les coupes forestières en 1910-1920 est aujourd'hui colonisé de peuplements de feuillus intolérants. Autrement, la forêt est vierge et la végétation est similaire à celle de la région. Quelques feux de forêts ont principalement perturbé le nord du bassin versant. Un grand feu de plus de 9 000 ha eu lieu à l'est du lac à l'Aigle (date indéterminée) et un autre le long du chemin de fer (1961-1970).

Bien qu'il n'y ait eu aucun inventaire ichtyologique, contrairement aux rivières Magpie et Mingan, le nombre d'espèces de poissons est évalué à 27. La rivière ne possède pas le statut de rivière à saumon, il est cependant possible, mais non vérifié, que le saumon fasse des incursions ponctuelles dans l'estuaire de la rivière Manitou, en aval des chutes.

Il est estimé que jusqu'à 139 espèces de la faune avienne peuvent potentiellement nicher dans le bassin versant de la rivière. Les vastes tourbières de la plaine côtière et le secteur des eaux calmes sont de bons habitats pour la faune avienne. Quelques falaises, situées près des lacs Eudistes, Canot et Manitou, offrent également un potentiel d'habitat pour les oiseaux de proie.

carte

Rivière Sheldrake

4

Rivière Sheldrake

Notes complémentaires

Les informations suivantes ont été tirées en grande partie du document réalisé par Gestion Environnement et Faune (1995).

Dans la portion aval du bassin versant de la rivière Sheldrake, la sapinière à épinette blanche domine le paysage. Des peuplements matures constituent la forêt à plusieurs endroits.

L'analyse des habitats salmonicoles par photo-interprétation révèle que 66,2 % des habitats de la rivière Sheldrake sont très favorables ou favorables au saumon, alors que quelque 99,6 % de l'ensemble des habitats de catégories I (très favorables) et II (favorables) sont inaccessibles à ce poisson en amont de la chute du km 5. La caractérisation des habitats a également permis d'identifier un minimum de 143 fosses potentielles pouvant être utilisées par les saumons adultes, toutes situées sur le cours principal de la rivière. Si on permettait le développement d'habitats en amont des chutes localisées entre les kilomètres 5 et 6, la portion des tributaires offrants un potentiel représenterait 63 km.

Le potentiel salmonicole théorique du bassin versant de la rivière des Sheldrake est de 5 819 saumons et permettrait une récolte de 3 122 adultes annuellement. Le potentiel de production de la portion accessible est, pour sa part, limité à 33 saumons. La colonisation de la portion supérieure du cours principal, par l'aménagement des chutes du km 5 seulement, permettrait de récupérer des habitats qui recèlent un potentiel de production de 3 645 saumons et qui pourraient engendrer un excédent exploitable de 1 973 adultes.

Carte

Rivière au Tonnerre

4

Rivière au Tonnerre

Notes complémentaires

Les informations suivantes ont été tirées en grande partie du répertoire des sites géologiques exceptionnels (MRNF 2007).

L'affleurement rocheux à proximité du quai présente une forme allongée ayant une surface régulière et un profil convexe caractéristique d'une butte façonnée par l'érosion glaciaire. Il y a 18 500 ans, un vaste glacier continental recouvrait tout le nord de l'Amérique. Bien qu'à peine perceptible, la glace était animée d'un mouvement suffisant pour entraîner l'érosion de la roche sous le glacier. Sur la surface de l'affleurement, on observe plusieurs types de marques d'érosion glaciaire. Les stries et les rainures s'allongent dans le sens de l'écoulement glaciaire, alors que les broutures concaves et les fractures de broutage indiquent la direction de l'écoulement de la glace, vers le sud dans ce cas-ci. À plusieurs endroits, des marques aux rebords adoucis prennent des formes de faucilles et de sillons. La disposition de ces marques d'érosion à la surface de l'affleurement nous permet de reconstituer les grandes lignes de l'histoire de l'érosion glaciaire.

L'embouchure de la rivière au Tonnerre présente de façon spectaculaire tous les éléments permettant de traiter de l'époque glaciaire. La mise en valeur des traces de passage des glaciers constitue un potentiel de développement touristique pour la région.

Carte

Rivière Jupitagon

4

Rivière Jupitagon

Notes complémentaires

La rivière Jupitagon est une rivière à saumon. Ce dernier n'a toutefois accès qu'à environ 1 km de la rivière, en raison de la présence de chutes infranchissables. Par ailleurs, de nombreuses frayères et fosses à saumon ayant un potentiel théorique ont été répertoriées dans les 15 premiers kilomètres (Shooner 1983).

Aucune mention d'espèce menacée, vulnérable ou susceptible d'être ainsi désignée au Québec n'a été rapportée dans le bassin versant de la rivière Jupitagon. Par contre, l'île située à l'embouchure de la rivière est un habitat à statut particulier qui abrite des colonies d'oiseaux (Registre des aires protégées, MDDEP 2007).

De nombreux chalets sont situés autour du lac Maloney. Un chemin d'accès permet de se rendre au secteur sud du lac. Des activités de piégeage et de pêche sont d'ailleurs pratiquées à proximité de ce lac par les résidents de la région.

La pêche est libre d'accès sur l'ensemble de la rivière Jupitagon, à l'exception d'un petit segment en aval du pont qui appartient à un club de pêche privé.

carte

Rivière Magpie

4

Rivière Magpie

Notes complémentaires

Les informations suivantes ont été tirées en grande partie des documents réalisés par RSW (2003) et Therrien et *al.* (1998).

Quatre-vingt-quinze (95) % du bassin versant de la rivière Magpie est drainé par le lac Magpie, localisé à 55 km de l'embouchure. La pénétration du front salin semble se limiter au pont de la route 138.

Le début de l'englacement en rive varie de la mi-novembre à la mi-janvier. La fin du déglacement s'étale de la fin du mois de mars jusqu'au début du mois de mai. La durée de la période sous la couverture de glace peut être aussi courte que 68 jours et aussi longue que 172 jours.

Il n'y a pas de station du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) sur la rivière Magpie et, par conséquent, il n'existe pas de données sur la qualité générale de ses eaux. L'eau de la rivière est toutefois considérée de bonne qualité. Par ailleurs, quelques analyses ponctuelles ont été réalisées sur la qualité de l'eau de quelques ruisseaux qui recoupent le sentier pédestre, en rive gauche de la rivière. Les résultats obtenus révèlent qu'il y aurait des sources de coliformes, une forme de pollution bactériologique d'origine animale ou humaine, dans certains ruisseaux. Cette situation est à vérifier puisque ces sources peuvent être temporaires, intermittentes ou, s'il s'agit d'une origine humaine, facilement enravées. À titre indicatif, les dénombrements bactériologiques ont été de 20, 38, 39, 45, 77 et 208 coliformes totaux par 100 ml, alors que la norme de consommation est de 0 CT/100 ml et que celle pour la baignade est de 200 CT/100 ml.

La rivière Magpie se situe dans le domaine bioclimatique de la pessière noire à mousses de la forêt boréale. L'épinette noire, l'épinette blanche, le sapin, le peuplier faux-tremble, le peuplier baumier, le mélèze, le pin gris, le bouleau blanc, le cerisier de Pennsylvanie et le sorbier sont les espèces d'arbres typiquement retrouvées dans les pessières noires à mousses. La présence de tourbières ombrotrophes est importante. Toutefois, même si la plaine côtière de la Côte-Nord est incluse dans le domaine de la pessière, sa mosaïque forestière, depuis Sept-Îles jusqu'à Havre-Saint-Pierre, s'apparente également à la sapinière à bouleau blanc et la végétation présente dans ce secteur témoigne d'une zone transitionnelle entre les deux domaines bioclimatiques.

On a dénombré un total de 22 espèces de poissons dans les biefs aval et amont de la rivière Magpie ainsi que dans l'estuaire. Les principales espèces du bief aval et de l'estuaire sont le flétan atlantique, le hareng atlantique, la morue franche et les plies. Dans le bief amont les espèces de poissons les plus abondantes sont l'omble de fontaine, le meunier rouge et le meunier noir. La truite arc-en-ciel fréquenterait également l'estuaire de la rivière Magpie, mais les captures seraient peu nombreuses. Quatre autres espèces sont susceptibles d'être occasionnellement rencontrées entre la

1^{re} et la 3^e chute en raison du fait qu'elles sont présentes dans le cours supérieur de la rivière soit, la ouananiche, le grand corégone, la lotte et l'omble chevalier. La présence des trois premières espèces a été confirmée dans le lac Magpie. Pour sa part, l'omble chevalier fait partie de l'offre de pêche de la pourvoirie du lac Magpie.

Selon la photo-interprétation, la superficie des habitats de qualité (catégories I (très favorables) et II (favorables)) pour le saumon ou la ouananiche représente 23,3 % du territoire compris entre l'embouchure et le lac Magpie, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne générale des rivières à saumon de la Côte-Nord, soit environ 30 %. Des proportions supérieures à cette valeur sont toutefois obtenues en aval du barrage (76,9 %), en amont du lac (45,2 %) et pour l'ensemble des tributaires débouchant sur le lac ou en amont de celui-ci (40,6 %). Les habitats accessibles au saumon en aval du barrage et ceux accessibles à la ouananiche à partir du lac Magpie sont donc de qualité supérieure à la moyenne régionale. Par ailleurs, les habitats localisés entre chacune des chutes de la rivière en aval du lac semblent de piètre qualité, de prime abord. Le potentiel de production pour la rivière Magpie et ses principaux tributaires, jusqu'aux premiers obstacles infranchissables en amont du lac, est de 1 769 saumons, dont 1 009 en aval du lac et 12 seulement en aval du barrage. Quant à la ouananiche, les résultats de l'évaluation basée sur la qualité des habitats en rivière indiquent que le bassin accessible à la ouananiche, en amont du lac Magpie, pourrait soutenir une production annuelle de près de 2 600 individus.

La superficie des habitats de qualité (catégories I et II) pour l'omble de fontaine représente 55,9 % du territoire compris entre l'embouchure de la rivière et le lac Magpie. Les meilleurs habitats sont présents en amont du lac (99,1 %) et en aval du lac (73,7 %), surtout dans la portion supérieure de ce tronçon. Le potentiel de récolte d'omble de fontaine en rivière pour la Magpie et ses principaux tributaires, jusqu'aux premiers obstacles infranchissables, déterminé à partir d'un rendement par superficie, est estimé à plus de 5 600 kg d'omble de fontaine, soit 30 000 spécimens environ.

La région est occupée par deux grands ongulés, soit l'orignal et le caribou des bois. L'orignal s'y trouve à proximité de la limite nord-est de son aire de distribution, alors que le caribou s'y trouve dans la limite sud. Le bassin versant de la rivière Magpie ne constitue toutefois pas un lieu de concentration de ces ongulés. Au total, six orignaux ont été abattus au cours de trois années d'exploitation entre 1992 à 1996, pour un succès de 0,05 orignal par jour de chasse. La récolte potentielle annuelle de gros gibier est déterminée uniquement pour l'orignal selon le normatif du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), soit une densité de 0,43 orignal/10 km² et un taux d'exploitation maximal de 20 %. Pour, un bassin versant de 7 230 km², la récolte pourrait atteindre 62 orignaux.

Courtois *et al.* (2001 *In* RSW 2003) décrivent la présence de neuf hardes principales du caribou des bois au Québec, dont celle de la rivière Magpie. L'aire de fréquentation de cette harde se situe à la limite nord du bassin versant de la rivière Magpie, près de la frontière du Labrador.

La zone de distribution de plusieurs espèces de mammifères terrestres recoupe la région de la rivière Magpie. Parmi les animaux à fourrure, notons la présence de l'ours noir, du lynx du Canada, du renard, de la martre d'Amérique et du lièvre d'Amérique. Il y aurait aussi une grande abondance de loups. Des données d'exploitation relatives à la capture des animaux à fourrure indiquent qu'en général, les animaux capturés sont la belette, le renard, la martre, le vison et la loutre.

La consultation du fichier de l'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), au ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC), a permis de révéler la présence d'un site archéologique. Il s'agit du site EbDc-1 qui est localisé sur un affleurement rocheux, à l'ouest de la rivière Magpie. L'assemblage d'objets-témoins, découvert lors d'une inspection visuelle, est constitué de 233 éclats de quartzite verdâtre et d'une partie proximale de pointe de projectile. Les vestiges couvraient un espace de 5 m sur 3 m, situé à 25 m du fleuve.

Le massif des lacs Belmont et Magpie, représentant un territoire de 1 575 km², constitue une réserve de biodiversité projetée depuis 2003. Cela lui confère un statut de protection temporaire jusqu'en 2011 ou jusqu'à l'obtention du statut permanent. La tenue des audiences publiques a eu lieu en 2006 et le rapport a été déposé au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs en février 2007. Ce territoire est localisé à la tête du bassin versant de la rivière Magpie.

Le site de la rivière Magpie possède déjà quelques aménagements récréotouristiques de base, dont un sentier de randonnée de 20 km construit il y a quelques années et dont l'état nécessite des travaux d'entretien et de réfection. Ce sentier, situé le long de la rive gauche, donne accès à cinq chutes et à la rivière à plusieurs endroits. Il est utilisé par quelques ornithologues puisque des nichoirs à nyctales ont été installés par l'association Le Balbuzard, vouée à l'étude de la faune aviaire. Toutefois, ce sentier n'est pas facile à parcourir et ne peut être actuellement emprunté par des gens qui auraient une forme physique déficiente ou des problèmes de santé. Il existe un second sentier de randonnée de 7 km, qui débute à l'extrémité est du village de Magpie et rejoint le littoral du fleuve Saint-Laurent via un escalier de bois, et qui se prolonge jusqu'à l'embouchure de la rivière. De plus, un sentier de randonnée balisé de 3 km, relie la rivière Magpie à l'extrémité de la route panoramique qui traverse le village de Magpie. En termes d'équipements, les rives de la rivière Magpie à l'intérieur de la zone à l'étude sont peu aménagées et demeurent généralement à l'état sauvage. De plus, un seul gîte touristique implanté au cœur du village de Magpie est mis à la disposition des touristes.

Bien qu'elle soit relativement peu fréquentée, la Magpie est une rivière sportive reconnue des adeptes d'activités d'eau vive. Elle a été classée selon le palmarès du magazine National Géographique parmi les dix meilleures rivières de rafting au monde. En matière de canotage, la revue américaine Canoë l'a également classée parmi les dix meilleures rivières en Amérique du Nord. Il existe deux parcours canotables reconnus par la Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK) : la rivière Magpie Ouest et la rivière Magpie, en aval du lac du même nom. La distance canotable sur la rivière Magpie Ouest est d'environ 180 km et son niveau de difficulté est classé très difficile

par la FQCK. Quelques entreprises de plein air ou d'aventure, dont la majorité est québécoise, offrent des expéditions guidées sur la rivière Magpie. Au total, ces entreprises organisent de 4 à 5 excursions par année sur la rivière Magpie. Les excursions offertes par l'ensemble des entreprises sont réalisées en aval du lac Magpie jusqu'à la 3^e chute et, plus rarement, jusqu'à l'embouchure. Il n'existe aucun sentier de portage aménagé sur les rives de la rivière Magpie.

La pourvoirie sans droits exclusifs du lac Magpie est située à une cinquantaine de kilomètres de l'embouchure de la rivière, à l'extrémité amont du lac Magpie. Elle exerce ses activités sur le lac Magpie. Les espèces pêchées dans ce lac sont le touladi, la ouananiche, le grand brochet, l'omble de fontaine et l'omble chevalier. Deux autres pourvoiries sont situées plus au nord, sur la rivière Magpie Ouest, soit la pourvoirie du lac Vital (à droits exclusifs) et la pourvoirie Aux portes du Labrador. La pourvoirie du lac Vital appartient au conseil de bande des Montagnais de Uashat-Maliotenam.

Bien qu'aucune installation ne soit érigée en bordure de la rivière Magpie, la pêche sportive y est pratiquée. Les principaux sites de pêche correspondent aux secteurs des chutes (1^{re}, 2^e et 3^e chutes), au secteur de l'île en aval de la microcentrale d'Hydroméga et à celui du pont enjambant la route 138. Les principales espèces d'intérêt pour la pêche sportive répertoriées sont le saumon atlantique et l'omble de fontaine (truite de mer).

Le bassin versant de la rivière Magpie recèle un potentiel élevé pour le canot. Cette activité peut se pratiquer en eaux calmes dans les 14 derniers kilomètres de la rivière. Il est possible d'aménager des embarcadères légers en amont et en aval de chacune des chutes dans cette zone, puis de fournir des canots à chaque endroit, ce qui permettrait d'adapter l'offre aux besoins et aux capacités des utilisateurs et leur éviterait le portage des canots. Des cours d'initiation et un service de guides s'ajouteraient à la location des embarcations. Des randonnées prolongées, couplant le canot et le camping, peuvent également être offertes, que ce soit sur le lac Magpie ou en rivière. En effet, le plan de mise en valeur de la rivière Magpie fait également état du potentiel des rives de la rivière pour la pratique du camping sauvage. À cet égard, le plan de mise en valeur suggère l'aménagement de sites de camping sauvage, tout comme l'aménagement de chalets rustiques le long de la rivière et au pourtour du lac Magpie. Des randonnées en kayak pourraient aussi être offertes. Du kayak d'eaux vives peut en effet être pratiqué dans les rivières Magpie Ouest et Magpie, tout comme du kayak d'eaux calmes sur le lac Magpie et dans les bassins entre les chutes, dans la portion inférieure de la rivière Magpie. Comme le portage constitue une difficulté, il est aussi suggéré d'aménager les portages. Enfin, du kayak de mer permettrait l'exploration de l'embouchure de la rivière et des abords du fleuve Saint-Laurent. Le potentiel d'exploitation de descentes en rafting sur la rivière est cependant faible, en raison du gabarit relativement petit de la rivière pour ce genre d'activité, des nombreux blocs jonchant le lit de la rivière à de faibles profondeurs et des nombreuses chutes infranchissables. Le portage est, dans ce cas, extrêmement difficile.

Il existe également un potentiel élevé pour la marche en nature et la marche en montagne. Les sentiers déjà aménagés peuvent être améliorés et prolongés. Ils

pourraient également devenir, sur une portion de leurs parcours, des sentiers d'interprétation sur la forêt type de la Côte-Nord (écosystème forestier indigène) ou sur l'estuaire maritime avec observation potentielle de faune typique (phoques, baleines, canards, etc.). Les randonnées qu'ils permettraient favoriseraient aussi l'observation d'oiseaux. Il serait également possible d'offrir des séjours prolongés en couplant du camping sauvage aux excursions pédestres.

En ce qui concerne plus particulièrement les ressources halieutiques de ce bassin versant, il semble *a priori* plus prometteur de viser le développement de l'exploitation de l'omble de fontaine dans la rivière et celle de la ouananiche dans le lac Magpie, en collaboration avec la pourvoirie du lac Magpie. En raison de son emplacement éloigné et de la faible exploitation des ressources fauniques sur le territoire environnant, cette pourvoirie sans droits exclusifs est considérée par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) comme une aire propice au développement d'une pourvoirie avec droits exclusifs. La pourvoirie du lac Magpie pourrait donc faire l'objet d'une modification de son affectation. L'omble de fontaine résidant est présent dans l'ensemble de la rivière et son exploitation peut être couplée aux autres activités offertes, que ce soit la randonnée, le canot ou le kayak. En raison des nombreux obstacles limitant la montaison du saumon (15 en aval du lac Magpie), le développement de cette ressource n'est pas jugé à propos pour l'ensemble du bassin versant.

Le village de Magpie possède une riche histoire associée à la pêche maritime, étant le premier port de débarquement de morue sur la Côte-Nord, et cette particularité est un atout qui peut être mis en valeur. Un musée de la pêche à la morue, érigé à l'emplacement même où la Charles Robin and co. (1871) avait construit ses bâtiments, associé à une exposition illustrant les méthodes, les techniques et les équipements d'antan (barques de l'époque, articles de commerce, filets, balances, etc.), permettraient aux touristes de découvrir un site historique inexploité à ce jour sur la Côte-Nord.

L'aménagement d'abris simples, d'aires de détente et de haltes avec des tables de pique-nique à des sites panoramiques constituerait des attraits supplémentaires. De plus, la visite des installations hydroélectriques en place serait une avenue intéressante à développer.

Enfin, la portion aval du bassin versant de la rivière possède un potentiel d'exploitation forestière, dans une perspective à long terme.

Carte

Rivière Saint-Jean

4

Rivière Saint-Jean

Notes complémentaires

Les informations suivantes ont été tirées en grande partie du document réalisé par Groupe Conseil AGIR (1992).

Onze espèces de poisson ont été inventoriées dans le bassin versant de la rivière Saint-Jean. Abstraction faite du saumon atlantique, l'omble de fontaine est l'espèce la plus largement distribuée. Elle constitue 81 % du total des prises aux filets maillants. Des ombles chevaliers ont été capturés notamment au lac Élie.

Cette rivière est considérée comme l'une des meilleures rivières à saumon de la Côte-Nord. L'origine du village de Rivière-Saint-Jean tient en partie de l'abondance de cette ressource et de sa valeur économique. Depuis le début du 20^e siècle, l'organisation sociale et économique des habitants du village de Rivière-Saint-Jean s'est appuyée sur le fonctionnement de deux clubs de pêche au saumon : le « Hill's Camp » et le « St-John's Fishing Club ». Pendant quatre générations, ces deux clubs ont exploité la pêche sportive du saumon en employant les résidents du village.

Lors de la photo-interprétation effectuée en 1989 par la firme Shooner et Associés, 94 fosses et 16 frayères d'importance ont été localisées sur le cours principal de la rivière Saint-Jean et ses tributaires. 88 % des fosses et 100 % des frayères identifiées seraient situées dans la zone accessible au saumon de la rivière Saint-Jean. On peut ainsi considérer que le meilleur habitat en termes de disponibilité en fosses et frayères se situe dans la portion actuellement accessible au saumon de la rivière Saint-Jean. À noter que les fosses identifiées à l'aide de la photo-interprétation ne correspondent pas nécessairement aux conditions recherchées par le saumon et ne sont donc que très rarement exploitables par la pêche sportive.

L'aire de distribution du saumon sur la rivière Saint-Jean s'étend sur une distance de 160 km sur le cours principal et de 102 km sur ses tributaires. Les principaux obstacles à la montaison du saumon sur la rivière Saint-Jean et sur ses tributaires sont répartis ainsi, à partir de l'embouchure :

sur le court principal de la rivière Saint-Jean :

- à 43 km de l'embouchure, une chute (franchissable) R-3 communément désignée sous le nom de « Sault »;
- une série de chutes et de rapides (franchissable avec réserve) R4-R5 située à environ 75 km de son embouchure.

sur la rivière Chamber :

- une série de chutes infranchissables (R-5) à proximité immédiate de son embouchure, ce qui la rend totalement inaccessible au saumon.

sur la rivière au saumon :

- à environ 1 km de son embouchure, une chute R-2;
- une autre chute R-4 se situant environ à 1,5 km en amont.

sur l'embranchement nord-est de la rivière Saint-Jean :

- une série de rapides R-2 à R-3 à partir de son confluent avec le court principal de la rivière Saint-Jean.

Le bassin de la rivière Saint-Jean offre plus de 28 km² de superficie aux fins de reproduction salmonicole, pour un potentiel théorique total de 6 019 saumons adultes. Le potentiel de retour réel est évalué à 3 452 saumons adultes dont 2 590 proviendraient du cours principal.

Une portion du troupeau de caribou de la Côte-Nord utilise le haut du bassin versant de la rivière Saint-Jean lors de ses déplacements annuels. C'est dans la pessière ouverte à cladonies qu'on a observé la plupart des ravages. Quant aux orignaux, la densité théorique de la population serait de 2 orignaux/100 km². À en juger par la répartition des ravages observés, la région la plus favorable à l'orignal se situe dans la vallée de la Saint-Jean, entre la rivière Poisset et le km 160.

Sur la rive est de la rivière, le réseau d'accès a été développé il y a plus de 25 ans à l'occasion des exploitations forestières effectuées par M. Laflamme. Sur la rive ouest de la rivière, le réseau d'accès a été principalement développé durant les opérations de coupe de la compagnie REXFOR. Actuellement, la compagnie Scierie du Nord possède les droits sur cette concession forestière.

Un réseau d'accès au territoire a été développé au fil des ans. À partir de son émissaire, environ 20 km de rivière sont accessibles sur la rive est et environ 10 km sur la rive ouest. En plus des voies terrestres, l'intérieur du territoire est accessible par voie aérienne. L'aérodrome de Mingan, situé à environ 10 km de Rivière-Saint-Jean et, à quelques kilomètres de cet aérodrome, la base d'hydravions située sur le lac Patterson favorisent l'utilisation d'appareils privés pour accéder à la rivière Saint-Jean.

Les activités de canot et kayak sont appréciées et recherchées par un large public, tant des adeptes expérimentés que des personnes curieuses et non expérimentées. La rivière Saint-Jean offre de beaux sites canotables et une entreprise propose des services de guide et de location de kayak à Magpie, hameau près de Rivière-Saint-Jean. Cette activité en pleine expansion offre des potentiels de développement intéressants. Toutefois, une attention doit être portée aux conflits d'usage de la rivière ainsi qu'aux conditions d'utilisations de la rivière pour les canoteurs et les kayakistes sans guide. En effet, les activités de canot et de kayak peuvent entrer en conflit d'usage avec le pourvoyeur et les clients de la pourvoirie. Certaines normes ou conditions d'utilisation pourraient être mises en place afin d'éviter des conflits d'usage, tels une inscription obligatoire, un nombre de personnes limité, des aires de camping et de pique-nique prédéterminées par les différents utilisateurs, des périodes déterminées pour la descente en kayak près des zones de pêche... Un coût minime pourrait également être défrayé par les kayakistes et canoteurs afin de faciliter l'entretien des sites utilisés par les usagers et ainsi favoriser l'emploi au village. Jusqu'à présent, si les rivières de la Minganie sont appréciées par les kayakistes, les retombées économiques liées à cette activité sont très limitées.

Carte

Rivière Mingan

4

Rivière Mingan

Notes complémentaires

Les informations suivantes ont été tirées en grande partie des documents réalisés par Archambault (2002), Groupe conseil développement faunique inc (1991), Groupe conseil SYGIF inc. (1999), Hébert (1987), Naturam Environnement (1997, 1999 et 2001) et Pro Faune (1994).

Les tourbières sont peu nombreuses dans le bassin de la rivière, mais l'une d'entre elles mérite toutefois d'être signalée. Il s'agit d'une tourbière ombrotrophe de plus de 200 ha, entre les branches nord-ouest et nord-est, à plus de 50 km de la côte. Structurellement, le couvert forestier est assez homogène du sud au nord du bassin, à l'exception de la plaine côtière et du piedmont.

Le nombre d'espèces aquatiques présentes dans le bassin de la rivière est évalué à 27. Une bonne part des espèces est composée de poissons qui fréquentent les eaux saumâtres ou qui alternent entre les milieux d'eau douce et salée : esturgeon noir, gaspareau, alose savoureuse, poulamon atlantique, anguille d'Amérique.

Le substrat de la rivière est idéal pour la fraie du saumon et on y retrouve plusieurs fosses intéressantes (131 accessibles au saumon). Le potentiel théorique de production de la rivière est estimé à 3 000 saumons adultes. Cependant, en 1980, seulement 21 % de ce total accédait à la rivière. La pêche alimentaire a cessé depuis près de 20 ans.

Le potentiel de développement du lac Patterson est connu par la municipalité et sa mise en valeur fait partie des projets à courte et moyenne échéance. Le projet vise à fortifier et à diversifier les activités déjà offertes sur le site. L'accueil de groupes de jeunes scouts, par exemple, exige la mise en place de plusieurs infrastructures de base ainsi que pour des activités de sports extérieurs.

Carte feuillet 1

Carte feuillet 2

Rivière Romaine

4

Rivière Romaine

Notes complémentaires

Les informations suivantes ont été tirées en grande partie du document réalisé par Hydro-Québec (2007).

Le bassin versant de la rivière Romaine est divisé en quatre parties :

- La plaine côtière (km 0-52,5) est en général à pente douce et coule dans des alluvions. La rivière Romaine y est dans l'ensemble assez large (300-500 m), mais présente quelques rétrécissements dans les secteurs de rapides. La rivière Puyjalon (km 13) est le seul tributaire d'importance. L'érosion, plus importante que dans les autres tronçons, touche tout près de 17 % des rives. Elle se manifeste par des éboulements et des glissements de terrain, principalement dans les talus composés de sédiments argileux recouverts de sable et de tourbe.
- Dans la partie médiane (km 52,5-81,8), la rivière Romaine est dominée par de longues sections de rapides et de chutes. Le chenal est encaissé et apparemment contrôlé par la roche en place. Dans les tronçons à pente douce, le chenal est plus large et on y trouve des îles et des bancs parallèles.
- Au niveau des hauts plateaux (km 81,8 – 197,0), le lit de la rivière est étroit. La rivière coule au fond d'une profonde vallée rocheuse et la pente est assez prononcée (3 m/km). Plusieurs tributaires importants alimentent cette section (la rivière Bernard, la rivière de l'Abbé-Huard et la rivière Garneau). L'érosion est faible.
- Enfin, la partie supérieure (km 197,0-290,5) est formée par des plateaux qui favorisent la multiplication de petits lacs. La dénivellation moyenne du cours d'eau dans cette partie est inférieure à 0,4 m/km, tandis que la dénivellation moyenne sur toute l'étendue du cours d'eau est égale à 1,2 m/km. Les lacs de tête sont relativement peu profonds. Les plus importants tributaires qui alimentent cette section de rivière sont la Petite rivière Romaine, la rivière Touladis et la rivière aux Sauterelles.

L'écoulement de la rivière entre le fleuve Saint-Laurent et les Grandes Chutes est plutôt lent : entre 0,2 et 0,5 m/s au débit moyen annuel (module). En amont, la vitesse d'écoulement augmente sensiblement (> 0,7 m/s) pour diminuer à nouveau dans la partie supérieure du bassin versant.

La forêt du territoire à l'étude se divise en trois grandes régions parallèles au golfe du Saint-Laurent. La première région, située le long de la côte, est recouverte de tourbières entourées de rochers dénudés. Elle forme une bande de 25 à 40 km. La deuxième région correspond à la forêt boréale, s'étendant depuis la zone côtière

jusqu'à l'embouchure de la Garneau. Les formations denses d'épinette blanche et de sapin sont remplacées par le bouleau blanc et le tremble dans les régions affectées par les chablis et les feux de forêt. Les sommets de cette région accidentée demeurent dénudés. Dans la partie nord, la taïga prend progressivement place. L'épinette noire accompagnée de mélèze se réfugie dans les vallées sur un sol recouvert de mousse alors qu'elle demeure clairsemée dans les zones sèches recouvertes de lichens.

La pessière noire à mousses et la pessière noire à sapin et mousses sont abondantes du nord du bassin versant jusqu'au secteur des Murailles. Les peuplements mélangés, dispersés dans le paysage, sont représentés par des pessières à bouleau blanc ou à peuplier faux-tremble et des bétulaies blanches ou des peupleraies faux-tremble à épinette noire ou à sapin. Les peuplements feuillus, plus ponctuels, s'établissent après un feu par ensemencement naturel ou par rejets de souche. On les trouve principalement en périphérie du cours inférieur de la Romaine et dans la partie supérieure du bassin versant.

En ce qui concerne les milieux humides, le relief, le climat et la nature des dépôts de surface ont favorisé le développement de vastes tourbières ombrotrophes (bogs) dans la plaine côtière, en aval de la Grande Chute. On trouve aussi dans les secteurs plus en amont quelques tourbières ombrotrophes riveraines et tourbières minérotrophes (fens) riveraines.

Les milieux riverains consistent en une succession de bandes parallèles constituées de marécages, de marais et d'herbiers aquatiques, depuis la terre ferme jusqu'aux eaux peu profondes. Les marécages sont les milieux riverains les plus représentés.

L'ichtyofaune de la rivière Romaine est constituée de 22 espèces de poissons. Dans la partie à l'aval des lacs de tête, on rencontre grossièrement les mêmes espèces que dans le secteur amont, toutefois la composition interspécifique est légèrement différente : l'omble de fontaine ne se retrouve que localement dans les sections rapides de la rivière alors que le grand brochet est plus abondant. L'anguille d'Amérique est présente, mais la Grande Chute constitue un obstacle infranchissable à sa montaison.

Dix-neuf (19) espèces de sauvagine fréquentent le territoire de la rivière Romaine. Les espèces les plus abondantes sont la macreuse à front blanc, le garrot à œil d'or, le fuligule à collier, le grand harle, le canard noir et le plongeon huard. Treize espèces d'oiseaux de proie (balbuzard pêcheur, pygargue à tête blanche, busard Saint-Martin, buse à queue rousse, aigle royal, crécerelle d'Amérique, hibou des marais, faucon émerillon, Grand-duc d'Amérique, épervier brun, autour des palombes, chouette épervière) et le grand corbeau fréquentent également la rivière Romaine. Les espèces les plus abondantes sont la buse à queue rousse et le balbuzard pêcheur. Plusieurs battures et aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) sont identifiées le long de la côte.

Les caribous qui fréquentent le bassin de la rivière Romaine sont des caribous écotype forestier. Des caribous forestiers appartenant à la harde du lac Joseph, situé à l'est de Fermont, fréquenteraient une portion du bassin versant au nord. Les troupeaux de

caribou utilisent les tourbières des alentours des lacs Atikonak et Joseph comme aires de vèlage. En automne, une partie de ce troupeau effectue une migration vers le sud-est en passant dans la région du lac aux Sauterelles et se dirige dans ses quartiers d'hiver près du lac Magpie. Au printemps, la migration se fait principalement vers l'ouest en passant par le lac Fleur de Mai, pour retourner aux terrains des lacs Atikonak et Joseph. Les caribous forestiers sont habituellement présents en faible densité de l'ordre de moins de 3 caribous par 100 km² (hardes du lac Bienville, du lac Caniapiscau, du lac Joseph et des monts Red Wine;). Ces dernières valeurs sont similaires à celle qui a été obtenue dans la région du lac Atikonak et du bassin versant supérieur de la Romaine, soit 3,4 caribous/100 km²

La Côte-Nord constitue la limite septentrionale de distribution de l'orignal. Le bassin de la rivière Romaine supporte environ 0,28 individu/10 km². Il s'agit d'une des densités les plus faibles du Québec. La faible densité d'originaux serait principalement liée aux peuplements forestiers peu productifs dominant le paysage.

Généralement, les densités de colonies de castors sont semblables aux densités observées dans la région de la Côte-Nord, soit 1,83 colonie/10 km² entre 1989 et 1991 dans les terres publiques et elles sont considérées comme faibles par rapport à l'ensemble du Québec, pour lequel la moyenne est de 2,3 colonies/10 km².

Plus de 300 zones à potentiel archéologique sont situées le long de la rivière Romaine, principalement au niveau des rives. Selon le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC), après consultation de la base de données de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), plusieurs sites archéologiques sont répertoriés. Parmi eux, il faut compter les sites EbCv-11 (rive sud, en face de l'île de la Vache marine) et EbCv-13 (pointe sud est de la plus grosse île de la rivière), les sites EbCv-28 (rive sud, à la hauteur du premier méandre à l'est de la chute de l'Église) et EbCv-29 (à environ 4 km à l'ouest du ruisseau Biel), les deux sites de la Petite île Romaine (EbCw-49 et EbCw-50), celui de la Grosse île Romaine (EbCw-48). Le site EdCt-1, se trouve quant à lui, sur une pointe à l'embouchure de la rivière Romaine sud-est, dans le bassin des murailles. Un site (EiCw-2) est localisé à la confluence des rivières Romaine et Jérôme. Plusieurs autres sites (EkCw-1, EkCw-2, EkCw-3, EkCw-4, EICw-1, EICw-2, EICw-3, FaCx-6) font également partie de la liste des sites archéologiques identifiés par le MCC.

En ce qui concerne la pêche sportive sur la rivière Romaine, la pêche au saumon et à toutes les autres espèces est permise du début de juin à la mi-septembre du km 0,1 à la Grande Chute, située au km 52,5. L'omble de fontaine et la truite de mer représentent le plus grand nombre de captures dans la rivière. Selon l'association de chasse et de pêche de Havre-Saint-Pierre, la pêche sur la Romaine est surtout pratiquée entre l'embouchure et la Grande Chute. La pêche blanche est interdite sur la Romaine en raison de son statut de rivière à saumon, mais elle se pratique sur les lacs du bassin versant.

De nombreux sentiers de motoneige informels sont également répartis de part et d'autre de la rivière Romaine et traversent la rivière à une vingtaine d'endroits.

Plusieurs sentiers convergent vers deux points de traversée très utilisés par les motoneigistes à la hauteur des km 18 et 26 de la rivière.

La rivière Romaine est une rivière qui se prête bien à la navigation. La section la plus fréquentée s'étend du pont de la route 138 aux chutes à Charlie. En amont de la Grande Chute, les villégiateurs utilisent des embarcations légères pour naviguer sur la rivière. Globalement, les activités nautiques pratiquées sont le bateau à moteur et le canot-kayak. Un circuit de canot-kayak est référencé par la Fédération Québécoise de canot-kayak. Le circuit débute à Oreway, le long du chemin de fer reliant Sept-Îles à Schefferville et se termine à l'embouchure de la rivière Romaine.

Carte feuillet

Carte feuillet 2

Rivière à l'Ours

4

Rivière à l'Ours

Notes complémentaires

Les informations suivantes ont été tirées en grande partie du document réalisé par le MTQ (1995).

Selon des informations de pêcheurs, la rivière à l'Ours abrite une forte population de truites. Des inventaires ont démontré la présence de saumons atlantiques dans ce bassin. Toutefois, cette rivière ne posséderait pas les caractéristiques d'une rivière à saumon et leur présence serait occasionnelle.

Les formations végétales caractéristiques du secteur sont dominées par une alternance de landes sèches sur les sommets rocheux et les parties exposées, de tourbières et de landes humides dans les dépressions rocheuses et sur les replats mal drainés et enfin, des formations boisées résineuses très denses dans les sites abrités ou sur les plaines argileuses (pessière noire à sphaignes et sapinières à épinettes noires (à mousses et à herbacée).

Le secteur du mont Sainte-Geneviève, constitué de formations rocheuses calcaires et dolomitiques, présente une flore d'intérêt. C'est notamment sur les affleurements rocheux calcaires des falaises, sur les talus colluvionnaires en contrebas des falaises et sur les tourbières minérotrophes calcicoles que se retrouvent des éléments floristiques d'intérêt.

La densité de l'orignal est assez faible dans le bassin versant de la rivière à l'Ours ($\pm 0,4$ orignal/10 km²), toutefois le secteur du mont Sainte-Geneviève offre un bon potentiel pour abriter des concentrations d'originaux à certains moments de l'année.

Carte

Rivière de la Corneille

4

Rivière de la Corneille

Notes complémentaires

Les informations suivantes ont été tirées en grande partie du document réalisé par le MTQ (1995).

Les formations végétales caractéristiques de cette région sont dominées par une alternance de landes sèches sur les sommets rocheux et les parties exposées et de tourbières et de landes humides dans les dépressions rocheuses.

Les formations de lande sèche (tundra) regroupent des arbustives très ouvertes à dominance d'éricacées (*rhododendron canadense*, *kalmia angustifolia*, *vaccinium angustifolium*, *vaccinium myrtilloides*). L'épinette noire rabougrie appelée krummolz se retrouve de façon isolée dans ces formations. Le sol est généralement recouvert d'un tapis de lichens (*cladonia* spp.). La pessière noire à lichen caractérise les surfaces rocheuses des interfluves et s'associe aux formations de landes sèches.

Les tourbières, essentiellement de type ombrotrophe (bog), se retrouvent également dans le bassin versant, plus précisément dans des cuvettes rocheuses. Les formations végétales caractéristiques de ces bogs sont les muscinaies à sphaignes (*sphagnum* spp) et à éricacées (*cassandra calyculata*, *kalmia angustifolia*, *lédum groenlandicum*, *rubus chamaémorus*, *sarracenia purpurea*, *empetrum nigrum*, *drosera rotundifolia* et *drosera intermedia*).

Carte

Rivière Piasthi

4

Rivière Piashti

Notes complémentaires

La principale activité pratiquée sur la rivière Piashti est l'exploitation d'une pourvoirie. La pourvoirie à droits exclusifs Baie-Johan-Beetz offre différents forfaits de pêche en plans américain et européen sur la rivière. Les espèces pêchées sont tant le saumon que l'omble de fontaine (anadrome), la ouananiche et l'omble chevalier. La pourvoirie possède une auberge (le « Château Johan-Beetz »), deux chalets et un camp.

La pêche à l'omble de fontaine estivale et la pêche sur glace sont également pratiquées par les résidents sur le lac Salé et les lacs environnants. Des activités de trappe ont lieu dans le bassin versant de la rivière Piashti.

Le sentier de la « Gaine à Cochon » (baie) mène à la plage. Un sentier de motoneige non fédéré est également présent.

Le secteur en embouchure de la rivière est surnommé la « bijouterie de la Côte-Nord », en référence à la diversité des minéraux et des rochers présents. Autant en période hivernale qu'estivale, les îles à l'embouchure de la rivière et la « Gaine à Cochon » offrent des paysages exceptionnels.

Le lac Salé possède un grand potentiel de mise en valeur pour le bassin versant de la rivière Piashti. En raison de la salinité de ce milieu, qui est variable selon les marées, le lac recèle probablement d'une diversité faunique unique favorisant sa mise en valeur. Une ébauche de projet de caractérisation/mise en valeur/conservation a été faite par le comité ZIP Côte-Nord du golfe. De plus, il y aurait un intérêt pour remettre en fonction la station de baguage de canards noirs et de sarcelles à ailes vertes. Cette dernière est la plus ancienne au Québec et détient plusieurs records en Amérique du Nord. Ces projets pourraient donc diversifier l'offre de service actuelle et attirer une clientèle cible lors de la saison de baguage par exemple.

Carte

Rivière Quetachou

4

Rivière Quetachou

Notes complémentaires

L'embouchure de la rivière Quetachou est située à environ 6 km à l'est de Baie-Johan-Beetz et à 295 km à l'est de Sept-Îles. Plusieurs chutes sont présentes sur le cours de la rivière Quetachou dont la première, d'une hauteur de 24 m, est située à 0,5 km de l'embouchure.

Les espèces de poissons d'intérêts recensées dans la rivière Quetachou sont le saumon atlantique et l'omble de fontaine (forme résidente et anadrome). L'omble chevalier serait présent dans certains lacs. Cette rivière serait toutefois fréquentée par le saumon uniquement jusqu'au km 0,5 en raison de la présence de chutes infranchissables.

Des mentions de deux espèces menacées vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées ont été rapportées dans le bassin versant de la rivière Quetachou. Il s'agit de l'omble chevalier *oquassa* et du garrot d'Islande (population de l'est). À l'instar de la majeure partie de l'intérieur des terres en Minganie, très peu d'inventaires ont été faits et il est probable que d'autres espèces à statut particulier s'y retrouvent.

La pourvoirie Club du Lac de la Robe Noire offre des forfaits en plan américain de pêche à l'omble de fontaine au lac de la Robe Noire.

Carte

Rivière Véronique

4

Rivière Véronique

Notes complémentaires

L'embouchure de la rivière Véronique est située à environ 75 km à l'est de Havre-Saint-Pierre. Le bassin versant de la rivière Véronique est situé dans la sous-zone de végétation de la forêt boréale continue, plus précisément dans le domaine de la pessière à mousses.

La faune avienne et terrestre retrouvée dans le secteur de la rivière Véronique est composée d'espèces typiques de la forêt boréale (bernache, buse, orignal, ours noir, castor, renard, etc.).

Étant donné que le bassin de cette rivière est de petite superficie, peu de plans d'eau s'y trouvent. Les lacs d'importance sont le lac Véronique, le Petit lac Véronique ainsi que le lac Villeneuve.

Des coupes forestières récentes ont été réalisées par Kruger et Nutshimit Natashquan au sud du lac Véronique.

Carte

Rivière Watshishou

4

Rivière Watshishou

Notes complémentaires

L'embouchure de la rivière Watshishou est principalement reconnue pour être un site de pêche au saumon exceptionnel. La pêche au saumon se pratique depuis l'embouchure jusqu'à la première chute. Le potentiel de productivité de la rivière est évalué à 554 saumons adultes (Shooner 1988). Il importe de souligner que les pêcheurs au saumon du Club privé pratiquent principalement la pêche avec remise à l'eau. Selon le MRNF-Faune (2007b) et Shooner (1988), il est également possible de retrouver du saumon plus haut dans la rivière Watshishou, mais leur nombre serait toutefois moins élevé que celui de la ouananiche.

Carte

Rivière Petite rivière Watshishou

4

Rivière Petite rivière Watshishou

Notes complémentaires

Les informations suivantes ont été tirées du site Internet d'Environnement Canada sur le refuge d'oiseaux migrants (ROM) de Watshishou.

Un nombre important d'oiseaux migrants nidifient dans l'archipel de la baie Watshishou. Par exemple, la sterne pierregarin (*Sterna hirundo*), la sterne arctique (*Sterna paradisaea*) et l'eider à duvet (*Somateria mollissima*) qui sont identifiés comme étant de préoccupation mineure par l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN). Le sanctuaire d'oiseau de l'archipel de la baie de Watshishou (refuge d'oiseaux migrants ROM) est également considéré comme étant prioritaire pour la protection de la biodiversité par la WWF et l'UQCN.

Carte

Rivière Pashashibou

4

Rivière Pashashibou

Notes complémentaires

L'embouchure de la rivière Pashashibou est située à environ 102 km à l'est de Havre-Saint-Pierre, entre Baie-Johan-Beetz et Aguanish.

En excluant la prospection minière, la principale activité recensée à l'intérieur du bassin versant de la rivière est l'exploitation d'une pourvoirie. La pourvoirie sans droits exclusifs Air Aventure Côte-Nord offre des séjours de chasse et de pêche au lac Costebelle, en plans américain et européen. La pourvoirie possède une auberge située à Aguanish, un chalet et un camp. L'omble chevalier et l'omble fontaine sont les deux espèces de poissons pêchées au lac Costebelle. Quant à la chasse, les espèces retrouvées sont : différentes espèces de canards en migration, la gélinotte huppée, le lièvre, orignal et l'ours noir.

Carte

Rivière Nabisipi

4

Rivière Nabisipi

Notes complémentaires

Les informations suivantes ont été tirées du document réalisé par Gilles Shooner inc. (1984b).

La photo-interprétation a révélé la présence de 27 obstacles infranchissables par le saumon sur le cours de la rivière et celui de ses affluents.

Le potentiel salmonicole théorique de la rivière Nabisipi a été évalué à 3 256 saumons. Le potentiel salmonicole réel est cependant de 714 géniteurs pour une portion accessible de 42 km. Cette rivière constitue un cours d'eau au potentiel salmonicole faible en raison de la piètre qualité des habitats du tronçon actuellement accessible au saumon.

Carte

Rivière Aguanish

4

Rivière Aguanish

Notes complémentaires

Les informations suivantes ont été tirées du document réalisé par Gilles Shooner inc. (1984a).

La photo-interprétation a révélé la présence de 39 obstacles jugés infranchissables sur le cours de la rivière et celui de ses affluents. Le cours principal en regroupe à lui seul neuf. Le potentiel salmonicole de la rivière Aguanish a été évalué à 10 338 saumons pour l'ensemble du cours d'eau et de 133 saumons pour la portion accessible.

Les tronçons inaccessibles compris entre les obstacles situés aux kilomètres 5, 17, 35, 37 et 79 ne valent pas, en termes de qualité d'habitat et de superficie, les efforts à investir pour permettre leur utilisation par le saumon. En réalité, seule la portion du bassin situé en amont du km 137, comprenant la rivière Aguanish Nord, recèle une quantité appréciable de bons habitats pour le saumon.

Carte

Rivière Natashquan

4

Rivière Natashquan

Notes complémentaires

Les informations suivantes ont été tirées en grande partie des documents réalisés par Argus (1993) et GENIVAR (2005).

L'estuaire de la rivière Natashquan a été décrit comme étant le secteur débutant à l'embouchure et s'étendant jusqu'à la limite des îles situées en aval de la première chute. Sa longueur a été estimée à 15,3 km. La rivière est entrecoupée, sur ses 32 premiers kilomètres, de quatre chutes importantes, toutes franchissables par le saumon.

La rivière Natashquan est située dans le domaine végétal de la pessière à mousse de la forêt boréale. Les principaux peuplements rencontrés sont dominés par l'épinette noire associée à différentes espèces compagnes dont le sapin baumier et le bouleau blanc. Ces peuplements forestiers se retrouvent à plusieurs endroits le long des rives de la rivière Natashquan. On y observe aussi des tourbières de type « bog » sur les terrains mal drainés. Un brûlis est présent en rive droite et s'étend de la deuxième chute jusqu'à environ 800 m en amont de la première chute. Le feu aurait été allumé au cours de l'été 2000.

Plusieurs espèces de poisson sont présentes dans le bassin versant de la rivière Natashquan. Il s'agit du saumon atlantique, de l'omble de fontaine (formes anadrome et catadrome), de la ouitouche, du meunier noir, de l'épinoche à neuf épines, du grand corégone et du grand brochet. Plusieurs de ces espèces n'ont été observées que dans les petits lacs et étangs de tourbière disséminés dans la région et représentant des sous-bassins de la rivière Natashquan. Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF-Faune) mentionne également la présence du grand brochet et de l'anguille d'Amérique dans le cours principal de la rivière, tant à l'amont qu'à l'aval de la première chute, tandis que l'éperlan arc-en-ciel pourrait fréquenter le tronçon situé à l'aval de cette chute. La présence de ces espèces n'est toutefois pas confirmée. Notons enfin que le Ministère mentionne également la présence de lamproie marine dans le bassin versant.

Dans le cours principal, le saumon et l'omble de fontaine sont présents. L'omble de fontaine anadrome est souvent capturé à l'aval de la première chute par les pêcheurs de saumon.

L'ensemble du cours principal de la rivière Natashquan est accessible au saumon. Un total de 8 471 440 m² d'habitat est accessible au saumon, dont 1 440 145 m² (17 %) sont constitués d'habitats de catégories I (très favorables) et II (favorables).

La photo-interprétation a permis le décompte de 131 chutes dans le bassin hydrographique de la rivière Natashquan, dont 49 dans la partie accessible au saumon. Sur le tronçon principal, on a inventorié deux chutes franchissables, deux autres

infranchissables avec réserve, deux chutes infranchissables et finalement trois cascades franchissables. Les deux chutes infranchissables correspondent aux deux bras de la quatrième chute. On sait maintenant que cet obstacle est franchissable, mais qu'il constitue un obstacle important à la migration du saumon. À partir de la mi-juillet, on peut y observer d'importants rassemblements de géniteurs. Ce secteur offre d'excellentes conditions pour la pêche sportive.

On retrouve 121 fosses dans le réseau hydrographique accessible de la rivière Natashquan. De ce nombre 61 sont situées sur le tronçon principal. Sur ces 61 fosses, deux ont été qualifiées de principales (fosses de séjour) et 59 de secondaires (fosses de repos). L'une de ces deux fosses principales se retrouve au pied de la quatrième chute. Finalement, entre la quatrième et la cinquième chute, les données de la photo-interprétation révèlent la présence de quatre fosses secondaires.

Le potentiel de retour pour l'ensemble de la rivière est de 23 895 saumons adultes et de 19 826 pour la portion actuellement accessible (90 % de la portion québécoise du bassin versant).

Deux aires présentant un bon potentiel archéologique ont été identifiées par Environnement illimité en 1980. Une première est localisée à la première chute et l'autre à la deuxième chute. Un site archéologique (EbCj-1) a été enregistré au portage de la première chute par Wintemberg lors de l'inventaire réalisé en 1928. Ce site a été visité à nouveau en 1980. Il s'agirait de l'emplacement probable d'un complexe d'occupation amérindienne préhistorique et d'un établissement de pêche historique. Sur une surface de 80 m sur 15 m, parallèle à la berge, des artefacts eurocanadiens datant du milieu du XIX^e siècle à nos jours et des artefacts préhistoriques (un grattoir, un tesson de céramique) ont été trouvés. Ce site semble avoir été utilisé pendant plusieurs centaines d'années comme camp de pêche et comme sentier de portage permettant de franchir la première chute. Il existe un deuxième site archéologique sur la rive ouest de la rivière Natashquan, près de l'embouchure de la rivière.

La vallée de la rivière Natashquan, représentant un territoire de 4 089 km², constitue une réserve de biodiversité projetée depuis 2003. Cela lui confère un statut de protection temporaire jusqu'en 2011 ou jusqu'à l'obtention du statut permanent.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et le MRNF mènent actuellement des travaux d'acquisition de connaissances pour le projet de parc national de Natashquan-Aguanus-Kenamu. Le territoire couvre une superficie de 16 000 km².

Le potentiel minier de la région est faible et aucun indice minéralisé n'a été recensé dans le secteur de l'estuaire de la rivière Natashquan. Une étude sur le potentiel d'extraction de sable lourd le long de la rivière, entreprise par la compagnie TioMin, était en cours en 2002. Selon le MRNF, l'étude n'aurait jamais été complétée et aucun rapport n'a été déposé au Ministère à cet effet. Un bail non exclusif d'exploitation pour le sable exploité par le MTQ est situé à l'ouest de la première chute. La compagnie TioMin détient des droits miniers (claims) sur un dépôt de sable de l'ancien delta de la

rivière Natashquan minéralisé en ilménite, magnétite, grenat et zircon. Ce dépôt s'étend sur une superficie de 208 km² et comprend la pointe de terre qui englobe l'estuaire de la rivière. Toutefois, l'entreprise n'a pas fait de travaux depuis 1997.

Deux terrains de piégeage enregistrés et une zone libre d'exploitation sont situés dans le bassin versant de la rivière Natashquan. Il n'y a que peu d'activités de piégeage sur les rives de la rivière Natashquan.

Entre 1984 et 1994, le stock de saumons de la rivière Natashquan était exploité commercialement par onze pêcheurs côtiers dont les filets étaient tendus le long du littoral entre Natashquan et Pointe-Parent. Depuis 1994, tous les permis de pêche commerciale ont été rachetés et cette pêche n'est plus pratiquée. Cette pêche prélevait environ 1 200 saumons annuellement.

Les principales activités se déroulant dans le bassin versant de la rivière Natashquan sont la chasse, la pêche et le piégeage. L'ensemble du territoire est propice pour la chasse, tant au gros gibier qu'au petit gibier. La chasse sportive de l'ours noir se pratique, mais cette espèce est très peu exploitée. Aucune capture n'a été enregistrée au cours des saisons 1999 et 2000. Les données de chasse de 1992 à 1999 indiquent qu'un seul spécimen a été prélevé par piégeage en 1994, près de l'embouchure de la rivière Natashquan. L'orignal est aussi chassé dans la région, mais il semble que cette chasse soit pratiquée au nord. La chasse au caribou est interdite dans la zone d'étude. Les seules données de prélèvement disponibles indiquent l'abattage de sept caribous (5 femelles adultes et 2 jeunes) le 6 janvier 1999 sur les glaces, au large de Natashquan.

En 1984, le gouvernement du Québec a acheté tous les équipements et tous les droits de pêche sur la rivière Natashquan et a signé une entente avec le Conseil de bande de Nutashkuan pour la gestion des 41 premiers kilomètres de la rivière. Les termes de l'entente de gestion de la rivière Natashquan intervenue entre le Conseil de bande et le gouvernement du Québec se retrouvent dans la Convention sur la gestion de la rivière Natashquan. Elle est reconduite tacitement d'année en année. La pourvoirie Hipou a alors été créée pour gérer la pêche sportive sur cette section de la rivière. Cette entente établit les bases d'une association de gestion pour l'opération d'une pourvoirie de pêche sportive au saumon atlantique (avec droit exclusif). Elle garantit le principe du droit à la pêche d'alimentation pour les membres de la communauté Innue de Nutashkuan. Le territoire de la pourvoirie s'étend sur une longueur de 42 km à partir de l'embouchure. Les 14 premiers kilomètres sont réservés à la pêche d'alimentation alors que le secteur d'exploitation sportive s'étend du km 14 au km 42. En pratique, le territoire pêché ne dépasse pas le km 32, soit le pied de la quatrième chute. La pourvoirie offre des séjours de pêche haut de gamme.

On retrouve une quarantaine de camps de villégiatures situés principalement près ou sur les rives des lacs et de la rivière Natashquan. Le MRNF recense 35 baux de villégiature près de Natashquan et d'Aganish.

Le site des Galets de Natashquan présente des baraquements de pêche patrimoniaux, classés bien culturel par le gouvernement du Québec. Un centre d'interprétation de Natashquan, Le Bord du Cap, consiste en une reconstitution du magasin général où on y retrouve des photographies et des objets illustrant le travail du marchand d'antan. Une exposition présente les personnages qui ont inspiré l'œuvre de Gilles Vigneault, à la Vieille École de Natashquan.

À Natashquan, on retrouve l'hôtel l'Auberge La Cache qui offre 15 chambres et également un service de restauration. La pourvoirie Hipou possède des installations d'hébergement localisées à la première et à la deuxième chute, soit aux kilomètres 20 et 24 de la rivière Natashquan. La capacité d'accueil de la pourvoirie Hipou est actuellement de 18 pêcheurs. Le camp # 1, situé à la première chute, peut recevoir dix pêcheurs simultanément alors que le camp # 2, situé à la deuxième chute, peut en héberger huit à la fois. On retrouve également un camping municipal et un camping Innu. Plusieurs gîtes sont aussi disponibles aux touristes.

Le circuit de la « *Route Blanche* » en motoneige, qui relie les villages de la Basse-Côte-Nord (à l'est de Natashquan) à la MRC de Minganie traverse la rivière Natashquan, en aval de la première chute. Ce circuit comprend 460 km de sentier balisé et entretenu par des gens du milieu, sous la responsabilité du MTQ.

La rivière Natashquan possède un très bon potentiel faunique tout comme un excellent potentiel halieutique qui est peu exploité actuellement. En effet, la pêche quotidienne est peu développée et pour le moment, elle est presque exclusivement pratiquée par la population locale. Le bon état des populations laisse envisager un potentiel de développement pour le futur ne serait-ce que par la promotion de l'offre de pêche auprès de la clientèle hors Québec (Maritimes, États-Unis).

L'expansion et le développement de la pêche sportive sur la rivière Natashquan passent par l'ouverture de nouveaux secteurs de pêche qui vont non seulement permettre d'offrir d'autres types de pêche que celle à séjours à la pourvoirie, mais également permettre d'étendre la saison de pêche aux mois de juin et août et, éventuellement, septembre. En amont de la quatrième chute, on retrouve d'ailleurs deux secteurs de pêche qui ne sont pas exploités sportivement. Pour ce faire, des infrastructures seront requises (poste d'accueil, chalets, rampe de mise à l'eau, chemins ou sentiers, etc.). La remise sur pied de l'ancienne pourvoirie du lac Victor s'est également réalisée en 2007. Les lacs la Galissonnière, Barrin, Cormier, Menasouagama et Briend possèdent aussi des potentiels pour l'exploitation de la pêche en pourvoirie.

Un territoire d'environ 1 000 km² au nord du village montagnais de Natashquan, incluant une partie du bassin versant de la rivière du même nom, fait partie d'une entente de gestion et de développement des ressources fauniques entre la communauté autochtone et le gouvernement. Ainsi, tout projet de développement tant sur le plan faunique que récréotouristique nécessite le consentement du conseil de bande.

Carte feuillet 1

Carte feuillet 2

5.0 PRIORISATION DES POTENTIELS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

5.1 Priorisation des potentiels récréotouristiques

Cette section présente une synthèse des potentiels récréotouristiques identifiés pour les 21 bassins versants. Plusieurs critères d'évaluation ont permis d'établir la priorisation des potentiels du secteur récréotouristique. Ces critères ont été évalués selon qu'ils soient positifs, plutôt positifs, neutres, plutôt négatifs ou négatifs. Les critères ayant servi à la priorisation des potentiels sont les suivants :

- l'accès au site;
- la faisabilité technique;
- l'originalité du projet;
- la proximité des services (hébergement, restauration);
- l'achalandage touristique actuel;
- le lien possible avec une activité existante;
- la rétention des visiteurs dans les localités à proximité;
- une volonté locale connue;
- l'apport économique local probable;
- les coûts d'aménagement et/ou d'entretien estimés;
- la protection et la valorisation du patrimoine culturel et naturel;
- la valorisation gouvernementale connue;
- un promoteur potentiel déjà identifié;
- autres contraintes connues (non = neutre; oui = plutôt négatif ou négatif).

Chaque potentiel a été évalué de façon la plus objective possible, à l'aide d'une grille d'évaluation établie selon les critères susmentionnés. De cette manière, chaque potentiel a obtenu une « cote » qui a servi à classer l'ensemble des potentiels identifiés dans un ordre de priorité. Certains potentiels ont obtenu une

même « cote », ils ont donc été classés *ex aequo* dans l'ordre des priorités (tableau 1).

L'ordre de priorité établi n'est pas immuable puisque chaque potentiel peut posséder des contraintes qui sont difficilement analysables actuellement. À titre indicatif, des contraintes d'ordre socioculturel peuvent se révéler prépondérant au moment de prendre une décision quant à la réalisation d'un projet, de même un potentiel peut contenir des contraintes environnementales qui seront évaluées au moment opportun.

Les cartes accompagnant le tableau de priorisation des potentiels récréotouristiques (tableau 1) permettent de localiser chacun des sites potentiels. Ceux-ci sont identifiés par un numéro unique (numéro du potentiel) qui est le même que dans le tableau 1. Les potentiels qui ont été classés de 1 à 10 selon l'ordre de priorité ont été mis en évidence afin de mieux les localiser (couleur rouge).

Suite à la recherche d'informations et à l'analyse des caractéristiques des milieux physique, biologique et humain, nous avons identifié quarante potentiels liés au récréotourisme. Un certain nombre de potentiels ont été éliminés au cours de l'analyse puisqu'ils présentaient moins d'intérêt que certains déjà retenus.

Tel que présenté au tableau 1 et sur les cartes jointes à cette section, l'ordre de priorité s'étend de 1 (meilleur potentiel selon l'analyse réalisée) à 22 (potentiel offrant moins d'avantages et comportant plus de contraintes). Comme cela était prévisible, les principaux potentiels identifiés sont concentrés près du littoral. La difficulté d'accès à l'intérieur des terres, le coût élevé de ce genre de projet et le faible achalandage sont des raisons qui expliquent que plusieurs secteurs d'intérêts de l'intérieur des terres ne sont pas priorisés.

Selon l'analyse réalisée sur la base des critères mentionnés précédemment, 15 potentiels se retrouvent au début de la liste de priorité (1 à 10). Les autres potentiels n'en sont pas moins intéressants et quelques modifications pourraient éventuellement les placer en début de la liste des priorités. Les 15 premiers potentiels identifiés sont assez bien répartis sur l'ensemble du territoire à l'étude et généralement concentrés près des agglomérations. Longue-Pointe-de-Mingan, Mingan et Ekuanitshit regroupent quatre des premiers potentiels. Plusieurs raisons expliquent cette concentration, dont l'achalandage actuel important, la facilité d'accéder au territoire, la diversité culturelle et historique et le nombre de services disponibles aux visiteurs.

Comparativement à la plupart des autres potentiels identifiés, les 15 premiers potentiels misent sur des aspects très particuliers soit au plan historique et culturel ou au plan du paysage et des milieux biologique et physique. En effet, le développement de ce type de potentiel comporte beaucoup plus d'avantages que d'autres qui peuvent être retrouvés ailleurs au Québec (sentiers de randonnées par exemple). Les potentiels priorisés dans le cadre de ce projet font généralement référence à l'un ou l'autre des aspects suivants :

- la diversité culturelle : présence des autochtones et des familles jersiaises de pêcheurs (rivières au Tonnerre, Magpie, Mingan, Romaine, Natashquan);
- des moments de l'histoire de la région : sites archéologiques, pêche au saumon, présence des américains, exploitation minière (rivières au Bouleau, Mingan, Piashti);
- des particularités du milieu : lac Salé de la rivière Piashti, au Trait de scie et le barachois à Aguanish;
- trois des 15 potentiels visent la détente et les activités de villégiature de plage (rivières Manitou, Magpie et Mingan). Ces activités, sans être propres à la MRC Minganie, offrent toutefois de très bons potentiels, soit parce que le site est déjà connu (site de la rivière Manitou et le village de Magpie) ou que l'achalandage permet un bon potentiel de développement.

Tableau 1. Description et priorisation des potentiels récréotouristiques

Ordre de priorité	N° du potentiel ¹	Rivière	Projet potentiel	Localisation	Désavantage et contrainte	Avantage
1	19	Mingan	Mise en valeur de l'histoire et de la culture à Longue-Pointe-de-Mingan à l'ancienne base militaire américaine	Ancien aérodrome de Longue-Pointe-de-Mingan	Aucun inconvénient ou contrainte identifié	Faisabilité technique et facilité d'accès; retombées économiques probables; rétention des visiteurs; valorisation du patrimoine historique; originalité
2	16	Mingan	Développement du potentiel du lac Patterson par la diversification des activités, base de plein air	Lac Patterson, à l'ouest de Mingan, au nord de Longue-Pointe-de-Mingan	Coûts de construction relativement élevés	Projet déjà débuté (première phase); volonté locale connue; achalandage important; apport économique très probable; services à proximité
3	20	Mingan	Mise en place d'un volet d'interprétation sur le saumon expliquant le cycle de vie du saumon, l'historique de son utilisation (pêche alimentaire, club de pêche privé, pêche commerciale)	Mingan	Pas de contrainte ni d'inconvénient identifié, à l'exception de la disponibilité de personnel local	Achalandage important, originalité, valorisation de la culture et de la nature; lien facile à faire avec les autres activités
3	37	Aguanish	Développement du site du Trait de scie, aménagement d'infrastructures d'accueil	Environ à 6 km en amont de la route 138, au village d'Aguanish	À l'exception des coûts d'aménagement et d'entretien relativement importants, il n'y a pas de contrainte ni d'inconvénient	Volonté locale connue; originalité du site; rétention des visiteurs; apport économique probable; achalandage actuel relativement important
4	9	Au Tonnerre	Aménagement d'une promenade sur un trottoir de bois sur le site du havre des pêcheurs, avec panneaux d'interprétation	En embouchure de la rivière, en amont du pont de la route 138	Pas de contrainte majeure identifiée, l'apport économique ne serait toutefois pas élevé	Facilité d'accès et facilité technique; valorisation du patrimoine culturel et naturel; services à proximité; originalité
5	13	Magpie	Mise en place d'un musée de la pêche et valorisation de l'histoire des familles jerseyaises	Hameau de Magpie	Coûts d'aménagement et d'entretien; disponibilité d'une collection	Apport économique probable; originalité; rétention des visiteurs; valorisation du patrimoine
5	17	Mingan	Développement de randonnées guidées vers les chutes, jumelées à des activités à caractère culturel telle la mise en valeur du site archéologique (sépulture préhistorique)	Rivière Mingan	Le seul inconvénient identifié est la disponibilité de personnel local pour ce type d'activité	Achalandage élevé; accès facile; apport économique; valorisation de la culture; originalité dans la région
6	22	Romaine	La mise en valeur de la pointe aux Morts pour l'histoire autochtone. Interprétation par reconstitution historique	Pointe aux Morts, située à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Havre-Saint-Pierre	Pas d'inconvénient ni de contrainte identifié à l'exception de la disponibilité de personnel local	Originalité, faibles coûts (sauf salaires); retombées économiques probables; valorisation d'une période historique particulière; facilité d'accès
6	39	Natashquan	Développement des potentiels de la montagne bleue et des dunes (sentiers, aire d'observation et de détente, etc.) et visite du site religieux autochtone	Environ à 40 km au nord-ouest du village de Natashquan, en suivant le chemin forestier	Acceptabilité par la communauté autochtone de Nutashquan; entretien du chemin	Achalandage touristique important; originalité du site (intérieur des terres); valorisation de la culture autochtone et point de vue sur un paysage particulier
7	38	Aguanish	Mise en valeur du barchois	Est du village près de l'île Michon	Aucun inconvénient ou contrainte	Site original dans la région; valorisation d'un milieu naturel particulier; faibles coûts, facilité technique et accès déjà présent

Ordre de priorité	N° du potentiel ¹	Rivière	Projet potentiel	Localisation	Désavantage et contrainte	Avantage
8	1	Au Bouleau	Mise en valeur des sites archéologiques	60 m de la rive ouest, à 200 m de l'embouchure	Faible achalandage et peu de services à proximité	Facilité d'accès, originalité, valorisé par Patrimoine Canada
9	29	Piashti	Mise en valeur de l'ancienne mine de feldspath (panneaux d'interprétation)	Près du littoral, à l'est de Baie-Johan-Beetz, sur le site de la mine désaffectée	Le site est privé (concession minière de la compagnie minière Spar Mica); faible achalandage et peu de services	Faisabilité technique; facilité d'accès et faible coût d'aménagement; originalité et valorisation d'un moment d'histoire de la région; site d'une grande beauté
10	4	Manitou	Conservation et développement des aménagements de la chute Manitou en mettant en valeur la flèche sablonneuse et l'embouchure (tables de pique-nique abritées, activités de plage libres)	Embouchure de la rivière Manitou, en aval de la route 138	Pas d'apport économique important et peu de rétention	Amélioration d'un produit existant; bonne faisabilité technique, facilité d'accès
10	14	Magpie	Aménagement d'abris simples, d'aires de détente et de haltes avec des tables de pique-nique à des sites panoramiques	Près du littoral et de l'ancienne route 138	Pas de contrainte identifiée, mais désavantage d'être plus ou moins original	Bonne faisabilité technique et coût peu élevé; facilité d'accès; tranquillité du site et en même temps peu éloigné des services
10	28	Piashti	Mise en valeur de la biodiversité du lac Salé par la création de sentiers et de panneaux d'interprétation	Juste au nord du village de Baie-Johan-Beetz	Coûts d'aménagement et d'entretien relativement élevés; faible achalandage touristique actuel; peu de services	Originalité du site; valorisation du patrimoine naturel; site d'intérêt identifié par les entités politiques locales; facilité d'accès; rétention des visiteurs
11	21	Romaine	Développement d'activités en rivière : activités de plage, de baignade et de kayak d'initiation	Près de l'embouchure de la rivière, site d'intérêt identifié au nord de Havre-Saint-Pierre	Près du territoire minier; peu original	Services à proximité; diversification des activités; volonté locale de mise en valeur
11	24	À l'Ours	Mise en valeur du mont Sainte-Geneviève qui abrite une vieille sapinière, un site géologique exceptionnel (mica), un point de vue panoramique et un paysage particulier	Près des premiers kilomètres de la rivière	Faible achalandage; acceptabilité par le MRNF (EFE projeté); coûts d'entretien de l'accès au site	Originalité du site; valorisation du patrimoine naturel; site d'intérêt identifié par les entités politiques locales; facilité d'accès
12	27	Piashti	Mise en valeur du sentier qui se rend à la « Gaine à Cochon » pour ses paysages exceptionnels des îles	Près de l'embouchure de la rivière (îles et baies)	Peu de services; peu original; peu d'achalandage actuel	Volonté de mise en valeur locale connue; facilite la rétention des visiteurs; facilité d'accès
12	35	Petite rivière Watshishou	Mise en valeur du sanctuaire d'oiseaux de l'archipel de la baie Watshishou par des activités d'excursion en bateau en bordure des îles et d'interprétation	Environ à 2 km en aval de la route 138	Acceptabilité par Parcs Canada; faible achalandage	Accès facile en bateau; volonté locale connue; faisabilité technique et moindres coûts; apport économique probable
13	8	Au Tonnerre	Développement du point de vue panoramique du « gros morne » en facilitant son accès pour les véhicules	Environ un kilomètre au nord du village	Coûts de construction relativement élevés, faible rétention des visiteurs, peu original	Volonté locale connue; site peu éloigné; services disponibles à proximité
13	7	Manitou	Favoriser la descente en canot-kayak de la rivière, entre le lac Manitou et le lac des Eudistes	En amont du lac Manitou (75 km en amont de la rivière) jusqu'au lac des Eudistes (20 km en amont de la rivière)	Situé sur une pourvoirie à droits exclusifs (Pourvoirie Mabec); pas d'accès, sauf l'hydravion et pas d'aménagement sites de camping)	Bonne faisabilité technique; apport économique (transport en hydravion); faibles coûts de construction

Ordre de priorité	N° du potentiel ¹	Rivière	Projet potentiel	Localisation	Désavantage et contrainte	Avantage
14	11	Magpie	Amélioration des infrastructures pour les kayakistes : aménagement d'embarcadères légers et aménagement de sites de camping sauvage et de chalets rustiques	Le long du tracé utilisé par les kayakistes, en amont et en aval des portages	Difficulté technique lors de la construction et coûts élevés; achalandage relativement faible	Présence d'un organisme promoteur des activités de kayak; apport économique (excursions guidées); originalité (rivière aménagée pour les kayakistes)
14	12	Magpie	Amélioration et prolongation des sentiers déjà existants pour des circuits de vélo de montagne	Sentier qui longe la rivière et sentier qui se rend au lac Beleney	Quelques difficultés techniques et coûts de construction et d'entretien à considérer	Facilité d'accès; services disponibles; originalité; valorisation du site d'intérêt
14	32	Quetachou	Aménagement du site de la chute avec stationnement près de la route et accès facilité	Embouchure de la rivière	Peu originale et peu de services de base offerts à Baie-Johan-Beetz	Volonté locale connue; facilité d'accès; faisabilité technique et moindres coûts
15	5	Manitou	Aménagement de sentiers pour relier le littoral au lac des Eudistes (environ 19 km)	Lac des Eudistes, environ à 20 km à partir de l'embouchure	Coûts de construction du sentier relativement élevé et originalité faible	Lien avec l'activité des chutes Manitou, achalandage déjà existant, favorise la rétention
15	31	Piashti	Développement d'un site de camping à la pointe à la Perche (camping avec services)	Embouchure de la rivière, près du village de Baie-Johan-Beetz	Difficultés techniques liées aux services (eau, toilettes); coûts d'aménagement relativement élevés; faible achalandage actuel	Volonté locale connue; facilité de rétention des visiteurs; apport économique probable; facilité d'accès au site; service inexistant actuellement
16	25	À l'Ours	Développement du lac du Milieu (camp de villégiature et camp de jeune)	À moins de 2 km de l'embouchure de la rivière	Faible achalandage et coûts de construction d'un accès relativement élevés; peu de services à proximité	Rétention des visiteurs; milieu diversifié (lacustre); volonté locale connue; apport économique relatif
16	40	Natashquan	Entretien du sentier de motoneige entre Natashquan et Baie-Johan-Beetz	Entre Natashquan et Baie-Johan-Beetz, parallèlement à la route 138	Coûts élevés d'entretien; peu original; faible achalandage touristique en hiver; peu de services touristiques en hiver	Volonté locale connue; apport économique probable; tracé déjà fait
17	7	Sheldrake	Bifurcation du sentier de motoneige vers les chutes pour sa mise en valeur hivernale. Environ 10 km aller-retour	À partir du sentier de motoneige, à l'ouest du village de Sheldrake	Coûts de construction du sentier relativement élevé et difficulté technique d'aménagement	Site à proximité, durée assez courte, point d'intérêt hivernal
17	33	Watshishou	Mise en valeur du site géologique aux collines Watshishou (point d'observation et interprétation sur la géologie) (environ 7-8 km aller-retour)	Situé à l'est de la rivière, à environ 3 km en aval de la route 138, sur le littoral	Difficulté d'accès et d'entretien des aménagements; faible achalandage actuel; peu de services à proximité	Originalité du site et valorisation du patrimoine naturel; site d'intérêt connu; facilite la rétention des visiteurs
18	2	Au Bouleau	Aménagement d'un sentier aller-retour entre Rivière-au-Bouleau et le site géologique de la rivière du Sault Plat avec sites d'observation et panneaux d'interprétation	Tronçon routier situé entre la rivière au Bouleau et rivière du Sault Plat	Difficulté technique (littoral accidenté); coûts relativement élevés; parcours aller-retour (sans boucle)	Favorise la rétention des visiteurs, valorisation de plusieurs sites en même temps
18	10	Jupitagon	Observation de la colonie d'oiseaux	Observation de la colonie d'oiseaux sur l'île en embouchure de rivière (refuge d'oiseaux migrateurs)	Très peu d'achalandage; faible rétention des visiteurs; chemin privé ou construction d'un nouveau sentier (ce qui augmente les coûts et les difficultés techniques)	Proximité de Rivière-au-Tonnerre; près de la route 138; valorisation du milieu naturel

Ordre de priorité	N° du potentiel ¹	Rivière	Projet potentiel	Localisation	Désavantage et contrainte	Avantage
18	34	Watshishou	Diversification et ouverture au public des infrastructures du club de pêche privé permettant d'offrir de nouveaux services (par exemple la thalassothérapie)	Embouchure de la rivière	Coûts élevés d'acquisition et d'entretien du site et des infrastructures; faible achalandage d'une clientèle de luxe	Originalité du produit offert; facilité d'accès; favorise la rétention des visiteurs
19	15	Saint-Jean	Développement des activités de canot-kayak sur la rivière, sites de camping et excursions guidées	Secteur déjà utilisé par les kayakistes	Situé sur une pourvoirie à droits exclusifs; conflit éventuel avec les pêcheurs sportifs de saumon, faible achalandage de la clientèle visée; autre rivière comportant plus d'attrait dans la région	Apport économique probable; guides d'expérience à proximité
19	23	Romaine	Mise en valeur du paysage spectaculaire de la Grande Chute et de la région des murailles par transport en navette des visiteurs	Aux chutes du 53e km et au site des murailles un peu plus en amont de la rivière	Le site sera affecté par la mise en oeuvre du projet Romaine, car le débit de la rivière sera diminué; difficulté technique pour se rendre au site des murailles	Retombées économiques probables; projet pouvant être soutenu par Hydro-Québec suite à l'aménagement hydroélectrique de Romaine
19	30	Piashti	La mise en valeur récréative du chemin forestier après son utilisation pour l'exploitation du bois par la construction de chalets rustiques disponibles aux visiteurs	À partir du village de Baie-Johan-Beetz, vers le nord du lac Salé	Localisé sur une pourvoirie à droits exclusifs; coûts élevés et difficultés techniques; faible achalandage actuel	Faciliterait la rétention et augmenterait l'hébergement disponible; apport économique probable
20	26	De la Corneille	Belvédère et amélioration de l'aire de stationnement près du pont	À côté du pont de la rivière de la Corneille	Originalité faible; peu d'achalandage; loin des services de base	Facilité d'accès et faibles coûts de construction
20	36	Nabisipi	Aménagement de sentiers vers la chute et d'une halte routière	Embouchure de la rivière	Situé sur une pourvoirie à droits exclusifs; peu original; faible achalandage; pas d'accès actuellement	Services à Aguanish; favorise légèrement la rétention des visiteurs; faibles coûts
21	18	Mingan	Offre de service d'hébergement et de restauration dans les chalets de la pourvoirie, en dehors de la saison de pêche	Pourvoirie Complexe Manitou-Mingan	Tourisme presque inexistant en période hivernale; coûts élevés d'entretien des bâtiments en hiver; retombées économiques faibles; activités disponibles à proximité réduites en hiver	Faisabilité technique et facilité d'accès
22	3	Tortue	Mise en valeur des « marmites géantes » en facilitant l'accès et en mettant en place un panneau d'interprétation	Environ à 20 km de l'embouchure de la rivière, à la même hauteur que le lac des Eudistes	Faible achalandage et peu de services à proximité; difficulté technique, éloignement et coûts relativement élevés; peu original	Favorise la rétention des visiteurs
0	0	Véronique	Aucun potentiel identifié			
0	0	Pashashibou	Aucun potentiel identifié			

¹ Le numéro du potentiel fait référence à la carte synthèse des potentiels récréotouristiques

Carte – Potentiel récréotouristique feuillet 1

Carte- Potentiel récréotouristique feuillet 2

5.2 Priorisation des potentiels fauniques

Le potentiel faunique a essentiellement été considéré sous l'angle du développement de nouvelles pourvoies à droits exclusifs. La possibilité de mettre en place des pourvoies sans droits exclusifs ou des zones d'exploitation contrôlée (ZEC) n'a pas été retenue spécifiquement en raison de l'importance des investissements requis et de la trop faible population dans la zone à l'étude.

Actuellement, le territoire de la zone à l'étude renferme un bon nombre de pourvoies à droits exclusifs et sans droits exclusifs, dont le produit principal est la pêche sportive. De façon générale, la chasse est un produit secondaire en raison du potentiel limité à ce chapitre (faible densité des espèces recherchées). Ces pourvoies opèrent actuellement dans un contexte difficile, parfois à la limite de la rentabilité et certaines ont même cessé leur opération durant une certaine période (ex. : lac Allard, lac Victor, etc.). Toutes les pourvoies, sauf celles axées sur la pêche au saumon, sont accessibles uniquement par hydravion. Compte tenu de leur éloignement, les investissements requis et les frais d'opération sont très élevés. Ils doivent donc, pour attirer une clientèle, offrir un produit de pêche qui se démarque en termes de diversité d'espèces sportives, de quantité et de taille des captures. La clientèle pour les pourvoies est donc limitée aux entreprises ou aux personnes bien nanties. Par ailleurs, la clientèle future pour la pourvoirie sera sûrement à la baisse si l'on considère la très faible relève parmi la population des moins de 40 ans. La chasse et la pêche ne semblent pas avoir beaucoup de popularité auprès des jeunes. Dans un tel contexte, il est probable que peu de pourvoies voient le jour au cours des prochaines années.

Quoiqu'il en soit, les zones potentielles au développement de ce type d'entreprise ont été priorisées en fonction des principaux critères suivants :

- zone déjà identifiée par le MRNF (2006);
- superficie du territoire;

- superficie des plans d'eau;
- autre affectation territoriale;
- proximité avec d'autres pourvoies;
- présence de baux de villégiature;
- diversité et structure des populations de poissons (peu d'information cependant disponible).

Une priorité a été accordée aux zones potentielles déjà identifiées par le MRNF ainsi qu'à celles déjà mises en valeur par des pourvoies sans droits exclusifs. Le tableau 2 ci-après donne le résultat de ce classement. Celui-ci demeure toutefois incertain considérant le peu d'information disponible et le fait que le développement de l'une de ces zones est fonction de l'intérêt d'un éventuel promoteur, pour qui la décision peut reposer sur d'autres facteurs que ceux nommés précédemment.

Tableau 2. Priorisation des zones potentielles en pourvoirie à droits exclusifs

Priorité	Rivière	Zone potentielle	Avantage	Contrainte
1	Magpie	N° 4 - Lac Magpie	Présence d'un pourvoyeur sans droits exclusifs sur le lac Magpie (Pourvoirie du lac Magpie)	Le lac fait partie d'une réserve de biodiversité projetée (Massif des lacs Belmont et Magpie)
2	Romaine	N° 7 - Lac Lavoie	Bonne connaissance des espèces présentes et présence d'une pourvoirie sans droits exclusifs (Club de chasse et pêche du lac Lavoie)	Le territoire est très éloigné dans l'arrière-pays et les coûts de mobilisation sont élevés
3	Romaine, Aguanish et Natashquan	N° 8 - Grand territoire à la limite nord de la MRC de la Minganie	Très grand territoire comprenant de nombreux grands lacs ayant un potentiel théorique intéressant. La zone peut accueillir plus d'une pourvoirie	La zone potentielle est située à l'extrémité nord du territoire de la MRC et les frais de mobilisation sont élevés
4	Saint-Jean et Magpie	N° 5 - Lacs Collas et Robin	Présence de trois lacs rapprochés les uns des autres. Zone située à environ 200 km de Sept-Iles	La zone potentielle est située entre la pourvoirie du lac Magpie (sans droits exclusifs) et de la pourvoirie de la Haute-Saint-Jean (droits exclusifs)
5	Romaine, Nabisipi et Aguanish	N° 10 - Lacs Saumur et de l'Abbé-Huard	Présence d'un grand lac et de trois lacs de taille moyenne	Les lacs visés sont relativement éloignés les uns des autres
6	Aguanish	N° 11 - Lacs du Caribou, du Loup-Cervier et aux Deux Loutres	Deux lacs de bonne taille, de forme allongée	Les lacs visés sont distants l'un de l'autre donc moins de facilité par rapport à la logistique des activités de pêche et d'entretien des sites d'accueil.
7	Nabisipi et Aguanish	N° 12 - Lacs Ruffin, Fleury, Roger, Arthur et De Raspe	Cinq lacs de taille moyenne	Les lacs sont distants les uns des autres
8	Saint-Jean	N° 6 - Lacs Charpeney, MacKay et Ternet	Les lacs sont situés relativement près de Sept-Iles, à un peu plus de 200 km.	Les 3 plans d'eau importants de ce territoire sont éloignés les uns des autres
9	Aguanish	N° 9 - Lacs Utshahk Kamiakuatshet, Ripault, Josse et Kauahkuapakamat	La zone comprend quatre lacs de taille moyenne	La zone est située passablement au nord du territoire de la MRC et les lacs d'intérêt sont un peu éloigné les uns des autres
10	Nabisipi	N° 13 - Lac Jérémie	Le territoire est petit mais comprend un lac de taille moyenne	Plusieurs pourvoiries sont situées à proximité, juste au sud (Pourvoirie du lac Holt, Pourvoirie de la Basse-Côte-Nord et le Club de la robe Noire)
11	Nabisipi	N° 15 - Lacs Michaud, des Baies et des Quatre	Plusieurs lacs de taille moyenne	Les lacs sont distants les uns des autres. Des titres miniers sont présents à l'intérieur de la zone visée. D'autres pourvoiries entourent la zone potentielle (Club du lac Victor, Pourvoirie Air Aventure Côte-Nord, Pourvoirie de la Basse-Côte-Nord et Pourvoirie du lac Holt)
12	Magpie	N° 1 - Lac Bright Sand	Zone identifiée par le MRNF	Territoire avec un seul grand plan d'eau et présence de deux autres pourvoiries à proximité (Pourvoirie du lac Vital et Pourvoirie aux portes du Labrador)

13	Magpie	N° 3 - Lacs Pierres et Saubosq	Zone identifiée par le MRNF	La zone potentielle est située à proximité d'autres pourvoires (lac Vital et lac Magpie) et chevauche en partie la réserve de biodiversité projetée du Massif des lacs Belmont et Magpie
14	Magpie	N° 2 - Sans nom	Zone identifiée par le MRNF	La zone potentielle est située à proximité de la Pourvoirie du lac Vital
15	Natashquan	N° 14 - Lac la Galissonnière	Zone ayant un très bon potentiel théorique	Le secteur fait partie d'une entente particulière avec le conseil de bande de Natashquan et des chalets occupés par les Innus de Natashquan sont construits près de ce lac
16	Natashquan	N° 16 - Lacs Mépascouagame, Briend et Cormier	Zone ayant un très bon potentiel théorique	Le secteur fait partie d'une entente particulière avec le conseil de bande de Natashquan
17	Natashquan	N° 17 - Lac le Doré	Zone identifiée par le MRNF	La zone est située sur un territoire faisant partie d'une entente particulière avec le conseil de bande de Natashquan et chevauche partiellement la réserve de biodiversité projetée et le parc projeté Natashquan-Agwanus-Kenamu
18	Au Bouleau	N° 19 - Lac Bigot	Grand lac ayant un potentiel théorique intéressant et situé relativement près de Sept-Iles, environ 150 km	Les pourvoires Lac à l'Aigle et rivière Manitou sont situées près de la zone potentielle. De plus le territoire potentiellement développé est petit
19	Tortue	N° 20 - Lac Tortue	Grand lac ayant un potentiel théorique intéressant et situé relativement près de Sept-Iles, environ 150 km	Les pourvoires Lac à l'Aigle et rivière Manitou sont situées près de la zone potentielle. De plus le territoire potentiellement développé est petit
20	Au Tonnerre	N° 22 - Lacs à Renard et Bilodeau	Quelques plans d'eau de la zone potentielle sont de taille moyenne et situés à environ 200 km de Sept-Iles	Les pourvoires Lac du lac Magpie, de la Haute-Saint-Jean et rivière Manitou sont situées près de la zone potentielle. De plus le territoire potentiellement développé est petit
21	Tortue	N° 21 - Lac de la Source	Trois plans d'eau de taille moyenne, situés à proximité de Sept-Iles, moins de 150 km	La pourvoirie de la rivière Manitou est située près de la zone potentielle et le territoire est petit comparativement aux autres secteurs déjà développés
22	Au Bouleau	N° 18 - Lacs de la Cache et Travers	Beaucoup de petits lacs situés à proximité de Sept-Iles, moins de 150 km	Le territoire est petit comparativement aux autres secteurs développés à proximité (Pourvoirie de la rivière Manitou)

Carte – Potentiel faunique

5.3 Priorisation des potentiels hydroélectriques

L'analyse des potentiels par rivière a permis d'identifier d'abord l'ensemble des chutes et des successions de rapides et cascades présentant une dénivellation importante sur une courte distance. Cette information détaillée est présentée à l'annexe 3. Déjà sur le tableau de cette annexe n'apparaissent pas les sites de trop petite envergure.

Le tableau 3 présenté ci-après ne regroupe que les sites recelant un potentiel de développement plus important et pouvant éventuellement être mis en valeur à court ou moyen terme, en fonction des besoins, opportunités et priorisations des diverses instances gouvernementales et de la population, en regard de ce type de projet.

Les informations plus détaillées sont présentées à l'annexe 3. Aucun ordre de priorité n'a été déterminé pour la construction éventuelle d'une microcentrale sur l'une ou l'autre des rivières de la zone à l'étude. Il n'a pas été possible dans le cadre de la présente étude d'intégrer certaines considérations sociales, politiques et environnementales qui pourront évoluer très rapidement dans le temps et qui peuvent influencer la réalisation des projets présentant le plus fort potentiel. Il faut préciser que le dossier du développement énergétique au Québec fait régulièrement l'objet de débats. Cependant, une classe (1 ou 2) a été attribuée à chacun des sites; ceux de classe 1 présentent une meilleure opportunité pour un éventuel promoteur, alors que ceux de classe 2 comportent des contraintes importantes ou recèlent un potentiel plus faible. La classification a été faite sur la base des principaux critères suivants :

- le potentiel en mégawatts (MW), excluant les sites de plus de 50 MW (Hydro-Québec);
- l'accès et la proximité d'une ligne de transport d'énergie (coût de raccordement);

- la présence et l'importance de contraintes (saumon, pourvoirie, site récréotouristique, rivière innue, etc.).

À noter que la liste des sites pourrait être modifiée en fonction de certaines décisions. À titre d'exemple, mentionnons un site de plus de 50 MW qu'Hydro-Québec décidait de céder pour la construction de 2 ou 3 microcentrales de moins de 50 MW.

En ce qui concerne la rivière Romaine, elle possède un très fort potentiel de développement hydroélectrique pour des centrales de grandes puissances. Hydro-Québec prévoit d'ailleurs y aménager quatre grandes centrales d'ici 2020. À court terme, aucun site de développement de micro-centrale n'a été retenu, même s'il y a des potentiels sur certains tributaires de la Romaine, en raison principalement de l'inaccessibilité. Toutefois, avec l'aménagement du complexe de la rivière Romaine par Hydro-Québec, la situation en termes d'accessibilité et donc de faisabilité pourrait changer à long terme.

Tableau 3. Sites potentiels de développement hydroélectrique, par rivière

Nom de la rivière	Superficie du bassin versant (km ²)	Longueur de la rivière (km)	Débit moyen (m ³ /s)	Description des sites potentiels			Contraintes ¹	
				N° de site potentiel	PK	Hauteur de chute		Potentiel hydroélectrique (MW)
Rivière au Bouleau	684	86	20,5	1,1	4,5	80	17	3
				1,2	8,0	35	7,5	3
				1,3	27,9	20	4,3	1 et 2
				1,4	41,6	35	7,5	1 et 2
				1,5	52,8	18	3,8	1 et 2
Rivière Tortue	793	110	23,8	2,1	0,4	70	17	—
Rivière Manitou	2642	148	79	3,1	2,5	55	40	—
				3,2	3,8	20	30	—
				3,3	17,9	40	20	1 et 2
				3,4	à déterminer			1 et 2
Rivière Shelldrake	1551	82	46,5	4,1	5,9	70	23	3
				4,2	39,9	45	7,5	1 et 2
Rivière au Tonnerre	694,1	89	20,8	5,1	1,1	20	4,4	—
				5,2	6,4	35	45	—
Rivière Magpie	7640	195	175,4	7,1	5,1		50	3
				7,2	7,5		120	4
				7,3	19,3		80	1, 2 et 4
				7,4	47,8		120	1, 2 et 4
				7,5	115,0		75	1, 2 et 4
Rivière Saint-Jean	5594	248	128,4	8,1	69,4		75	1, 2, 3 et 4
				8,2	79,9	30	91	1, 2, 3 et 4
Rivière Mingan	2344	147	53,8	9,1	9,3	12	7	3
				9,2	15,2	35	16	1, 2 et 3
Rivière de la Corneille	559	77	17,7	12,1	8,9	40	7,4	3
Rivière Quetachou	1015	42	32,0	14,1	0,1		8	—
				14,2	20,5	25	7	1 et 2
				14,3	à déterminer			1 et 2
Rivière Nabisipi	2062	163	65,1	19,1	6,5	21	14,3	3
				19,2	12,3	15	10,2	1, 2 et 3
				19,3	39,7	13	8,9	1 et 2
				19,4	48,2	18	12,3	1 et 2
Rivière Aguanish	5776	245	167,4	20,1	7,2	19	35	3
				20,2	15,8	22	40	1 et 2
				20,3	35,5	30	45	1 et 2
				20,4	81,6	50	70	1, 2 et 4
Rivière Natashquan	16110	405	353,2	21,1	20,1	7	26,0	3
				21,2	23,7	6	22,3	3
				21,3	26,7	11	40,8	3
				21,4	29,4	10	37,1	3
				21,5	31,7	10	37,1	3
				21,6	113,0	20	74,2	1, 2, 3 et 4

¹ Contraintes : 1 : Coût de raccordement au réseau d'Hydro-Québec trop élevé; 2 : Accessibilité difficile; 3 : Exploitation de pourvoirie, présence de saumon, utilisation particulière du territoire; 4 : Site de plus de 50 MW (appartient à Hydro-Québec).

Classification classe 1 (site prioritaire)

Classification classe 2 (site secondaire)

Carte – Potentiel hydroélectrique

6.0 SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Cette étude de mise en valeur des 21 principaux bassins versants de la MRC Minganie (à l'ouest de Natashquan), a permis, d'une part, de synthétiser l'ensemble des connaissances disponibles sur le milieu. Ce document synthèse trace un portrait relativement complet de chaque bassin versant et permet, en même temps, de porter un regard global sur l'ensemble du territoire à l'étude. D'autre part, en plus d'être un document de référence, le document est conçu comme un outil de travail pour le développement des bassins versants à l'étude. Complémentaire au plan d'aménagement du territoire, il pourra être utilisé lors de l'élaboration de stratégies et de plans d'action pour la mise en valeur et la protection des rivières de la Minganie. De plus, la présentation sous forme de cartable permet de faire des mises à jour et d'ajouter des informations telles que des photos, du texte ou des cartes.

L'étude a permis d'identifier et de prioriser les potentiels de mise en valeur du territoire à des fins récréotouristiques, fauniques et hydroélectriques. Les potentiels de développement dans chacun de ces trois secteurs sont immenses, mais le contexte de chacun est différent. Les potentiels récréotouristiques sont riches et diversifiés, leur mise en valeur est généralement acceptée et valorisée par le milieu, mais la clientèle est plutôt restreinte et on assiste présentement à une stagnation dans ce domaine. Le développement devra donc se faire graduellement et devra être appuyé par les instances politiques et économiques. Dans le secteur faunique, plus spécifiquement de la pourvoirie, les potentiels de la Minganie sont également nombreux, mais l'offre est déjà plus élevée que la demande. De plus, plusieurs pourvoiries traversent actuellement des difficultés. Certains territoires avec un produit haut de gamme pourront cependant être mis en valeur au cours des prochaines années. À l'instar des deux premiers secteurs, les potentiels de développement de mini-centrales hydroélectriques sont nombreux, mais les enjeux environnementaux, humains et économiques rendent les projets hydroélectriques beaucoup plus complexes à réaliser.

7.0 DOCUMENTS CONSULTÉS

Références

- ARCHAMBAULT, S. 2002. *Région naturelle n° 20 « les Hautes-Terres boréales Laurentiennes » - Synthèse des connaissances et analyse comparative de trois sites d'intérêt : rivières Manitou, Magpie et Mingan*. Rapport présenté au ministère du Patrimoine canadien, Agence Parcs Canada. Québec. Viii, 212 p. : 9 tabl.; 30 fig. : 335 phot. : 9 ann.
- ARGUS INC. 1993. *Plan de mise en valeur de la rivière Natashquan, Mise à jour 1993*. Rapport présenté au Conseil de bande de Natashquan et à la Pourvoirie HIPOU dans le cadre du Programme de développement économique du saumon (PDES). 92 pages et annexe.
- ASSOCIATION TOURISTIQUE DE DUPLESSIS. 2007. *Guide touristique officiel 2007-2008*.
- AXOR EXPERTS-CONSEILS. 2004. *Inventaire biologique et caractérisation de la rivière Sheldrake*. 21 pages et annexes.
- BAPE. 2006. *Questions posées à la MRC Minganie. Quatre projets de réserve de biodiversité dans la province naturelle du plateau de la Basse-Côte-Nord*. <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/4reserves/documents/DB10.pdf>.
- BELLEMARE ET BELLEMARE. 1989. *Plan d'urbanisme – Municipalité de Havre-Saint-Pierre*. 46 pages +annexes.
- BOISSEAU, G. 1998. *Projet d'inventaire et de cartographie des aires protégées et des milieux naturels d'intérêt du Québec méridional*. Rapport final préparé pour le World Wildlife Fund et l'Union québécoise pour la Conservation de la nature. Xx p. + annexes.
- COMITÉ ZIP CÔTE-NORD-DU-GOLFE. Non daté. *Projet route Blanche – Communauté d'Aguanish*. Rapport final des collectivités participantes au Programme des collectivités durables.
- CONSEIL DES INNUS EKUANITSHIT. Non daté. *Consultation publique sur le développement économique*. Pagination multiple.
- CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MINGANIE. Non daté. *Profil socio-économique - MRC de la Minganie*. 31 pages.
- DESSAU ENVIRONNEMENT LTÉE. 1976. *Projet de dérivation Romaine- Churchill – étude d'environnement*. 170 p.

- DUBREUIL, S. 2007. *Participation du Québec au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux. Volet archéologie. Étude sur les sites archéologiques préhistoriques et historiques caractéristiques de la région de la Côte-Nord du Québec*. Rapport final remis à la direction du patrimoine, ministère de la Culture et des Communications du Québec. Musée régional de la Côte-Nord, Sept-Îles, 58 pp.
- ENVIRONNEMENT CANADA. *Refuge d'oiseaux migrateurs de Watshishou*, dernière mise à jour 02-2008.
http://www.qc.ec.gc.ca/faune/faune/html/rom_watshishou.html.
- FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU CANOT ET DU KAYAK. 2005. *Carte-guide de la rivière Romaine 07-38-00-00. Édition 83*. Corrections été 2005.
- FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU CANOT ET DU KAYAK. 1994. *Carte-guide de la rivière Aguanus 07-47-00-00*. Corrections août 1988. Mise à jour mars 1994.
- FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU CANOT ET DU KAYAK. Non daté. *Rivière Saint-Jean*. 13 pp.
- FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU CANOT ET DU KAYAK. 1982. *Carte-guide de la rivière Magpie Ouest 07-35-10-00*.
- GENIVAR, TECSULT. 2007. *Relocalisation de divers tronçons de la route 138 entre Rivière-au-Tonnerre et Natashquan*. Rapport d'inventaire des éléments sensibles. Évaluation environnementale présentée au Ministère des Transports du Québec. 8 pp et annexes.
- GENIVAR. 2007. *Projet de construction d'un pont au-dessus de la rivière Natashquan et prolongation de la route 138 – Consultation auprès des Innus de Nutashkuan*. Rapport présenté au Conseil des montagnais de Natashquan. 21 pages.
- GENIVAR. 2007. *Dénombrement de saumons atlantiques en montaison sur la rivière Mingan en 2006 - Installation d'une barrière de comptage et supervision des opérations*. Rapport technique présenté au conseil des montagnais d'Ékuanitshit. 12 pages + annexes.
- GENIVAR. 2005. *Construction d'un pont sur la rivière Natashquan, Évaluation environnementale, Rapport final*. Rapport présenté au Conseil de bande des Innus de Nutashkuan et au ministère des Transports du Québec, Direction territoriale de la Côte-Nord. 108 pages et annexes.
- GESTION ENVIRONNEMENT ET FAUNE INC. 1995. *Projet de mise en valeur du potentiel salmonicole de la rivière Sheldrake, (Projet pilote)*. 49 pages et annexes.

- GILLES SHOONER ET ASSOCIÉS. 1986. *Fiche signalétique — Saumon, rivière Saint-Jean*. Rapport présenté au service Études et Recherche écologiques, direction Environnement, Hydro-Québec, 78 p., 15 annexes.
- GILLES SHOONER INC. 1984a. *Fiche signalétique - Saumon, rivière Aguanus*. Rapport présenté au service Études et Recherche écologiques, direction Environnement, Hydro-Québec, 21 p., 11 annexes.
- GILLES SHOONER INC. 1984b. *Fiche signalétique - Saumon, rivière Nabisipi*. Rapport présenté au service Études et Recherche écologiques, direction Environnement, Hydro-Québec, 26 p., 13 annexes.
- GILLES SHOONER INC. 1984c. *Fiche signalétique - Saumon, rivière Natashquan*. Rapport présenté au service Études et Recherche écologiques, direction Environnement, Hydro-Québec, 22 p., 13 annexes.
- GILLES SHOONER INC. 1983. *Relevés hydromorphologiques – Rivières du groupe 3*. Sans pagination.
- GROUPE CONSEIL AGIR inc. 1992. *Plan de mise en valeur du saumon – Rivière-Saint-Jean (Côte-Nord)*. Version finale présentée au comité de suivi PDES, Région 09, Côte-Nord. 102 p + annexes.
- GROUPE CONSEIL AGIR inc. 1999. *Plan de mise en valeur de la rivière Saint-Jean (Côte-Nord) - document de mise à jour*. 21 pages.
- GROUPE CONSEIL DÉVELOPPEMENT FAUNIQUE INC. 1991. *Plan de mise en valeur de la rivière Mingan*. Présenté au Regroupement Mamit Innuat inc. 89 pp.
- GROUPE CONSEIL SYGIF INC. 1999. *Plan de protection et de mise en valeur des ressources naturelles de la réserve forestière de Mingan*. Document de connaissance réalisé pour le Conseil des montagnais de Ekuanitshit. 68 pages.
- HÉBERT, P. 1987. *Fiche signalétique - Saumon, rivière Mingan*. Rapport préparé par Gilles Shooner et associés inc. pour le service Études et Recherche écologiques, direction Environnement, Hydro-Québec, 78 p., 22 annexes.
- HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION. 2007. *Complexe de la Romaine - Étude d'impact sur l'environnement*.
- HYDRO-QUÉBEC ÉQUIPEMENT. 2005. *Complexe de la rivière Romaine. Faune ichtyenne*. Rapport d'inventaire 2004. Hydro-Québec Environnement et services techniques, unité équipement. 202 pp. et annexes.
- HYDRO-QUÉBEC. 1984. *Aménagement de la rivière Saint-Jean, Étude préliminaire d'impact sur l'environnement*. Vice-présidence Environnement. 59 p.

- HYDRO-QUÉBEC. 1981. *Aménagement de la rivière Aguanus, Étude d'impact préliminaire*. Direction Environnement. 59 p.
- HYDRO-PROJET. Non daté. *Partenaire de projets hydroélectriques avec les municipalités de Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean, Rivière-Pentecôte et la Municipalité régionale de comté de la Minganie*.
- INSTITUT POUR LA SURVEILLANCE ET LA RECHERCHE ENVIRONNEMENTALES. 2003. *Étude sur la nyctale de Tengmalm – composante de l'étude des écosystèmes des vallées fluviales*. Article de Charles Maisonneuve. Bulletin de novembre 2003.
- LALONDE, V., LAMARRE, V. ET ASSOCIÉS INC. 1979. *Étude intégrée d'environnement de la Romaine. Limnologie et ichtyologie des bassins des rivières Saint-Jean et Romaine*. Inventaire 1978 et 1979. Hydro-Québec, direction environnement. 124 pp et annexes.
- MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES. 1993. *Plan régional de développement de la villégiature. Région Côte-Nord*. Document complémentaire. Direction régionale de la Côte-Nord. 28 pp et carte et annexes.
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS DU QUÉBEC. 2008. *Aires protégées au Québec - Les provinces naturelles, niveau I du cadre écologique de référence du Québec*.
http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/provinces/partie4e.htm
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS DU QUÉBEC. 2007. *Registre des aires protégées*.
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS DU QUÉBEC. 2003. *Réserve de biodiversité projetée du massif des lacs Belmont et Magpie – Plan de conservation*. 4 pages + annexes.
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS DU QUÉBEC. 2003. *Réserve de biodiversité projetée des buttes du lac aux Sauterelles – Plan de conservation*. 5 pages + annexes.
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS DU QUÉBEC. 2003. *Réserve de biodiversité projetée de la vallée de la rivière Natashquan – Plan de conservation*. 7 pages + annexes.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE. 2007. *Bilan de la situation du saumon atlantique en 2006*.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE. 2008. *Bilan de la situation du saumon atlantique en 2007*.

- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE. 2007. *Répertoire des sites géologiques exceptionnels – Rivière au Tonnerre*
<http://sigeom.mrnfp.gouv.qc.ca/>.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE. 2007b. *Shape file qui illustre les limites de montaisons du saumon Atlantique.*
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE. 2004-2005. *Minéraux industriels*, Indices ou gisements de minéraux industriels sur la Côte-Nord.
<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/cote-nord/mines/mines-potentiel-mineral.jsp>.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE. 2003. *Ententes entre le gouvernement du Québec et les communautés autochtones, Entente relative au développement et à la gestion des ressources fauniques.*
http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/entente/mont_natash_ent.htm.
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC. 1995. *Étude de répercussions environnementales, prolongement de la route 138 entre Havre-Saint-Pierre et la rivière Pashashibou. Tronçon rivière à l'Ours à Baie-Johan-Beetz.* 70 p et annexes.
- MUNICIPALITÉ DE LONGUE_POINTE_DE_MINGAN. 1990. *Plan d'urbanisme.* 40 pages + annexes.
- MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MINGANIE. 2004. *Attraits et activités touristiques 2004.*
- NATURAM ENVIRONNEMENT. 2000. *Projet de dérivation partielle de la rivière Romaine. Localisation et caractérisation des secteurs de fraie pour les salmonidés.* Rapport final présenté à Hydro-Québec. 84 pp et annexes.
- NATURAM ENVIRONNEMENT 1999. *Plan de mise en valeur de la rivière Mingan. Mise à jour.* Rapport final présenté à la Société de gestion Complexe Manitou-Mingan. 44 pp.
- NATURAM ENVIRONNEMENT. 1997. *Caractérisation de la problématique d'érosion des berges des rivières Mingan et Manitou.* Rapport final présenté au Conseil de bande Mingan. 154 pp.
- NATURAM ENVIRONNEMENT. 2000. *Projet de dérivation partielle de la rivière Romaine – Localisation et caractérisation des secteurs de fraie pour les salmonidés.* Rapport final présenté à Hydro-Québec. 85 pages + annexes.
- NATURAM ENVIRONNEMENT. 2001. *Consultation publique et plan de Développement de la société de gestion du complexe des rivières Manitou-Mingan.* 39 pages + annexes.

- PLURAM INC. Non daté. *Concept d'organisation de l'espace – municipalités de Rivière-au-Tonnerre, Rivière Pigou, Rivière-Saint-Jean, Longue-Pointe de Mingan*. 66 pages + annexes.
- PRO FAUNE. 1994. *Inventaire du potentiel halieutique de la rivière Mingan*. Rapport d'activité présenté à la Société de gestion – Complexe des rivières Manitou et Mingan. 31 pp.
- ROCHE URBATEC Ltée. 1987. *Schéma d'aménagement – Municipalité régionale de la Minganie*. 87 pages +annexes.
- RSW INC. 2003. *Aménagement Magpie, Étude d'impact sur l'environnement (3 volumes)*. Rapport présenté à Hydroméga Services inc. par RSW inc. Pagination multiple.
- SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS. 2001. *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la Côte-Nord*. Direction de l'aménagement de la faune de la Côte-Nord, Sept-Îles. 113 pp.
- THERRIEN, J., G. SHOONER, J. BOUDREAU et M. PROULX. 1998. *Plan de mise en valeur de la rivière Magpie*. Rapport réalisé par Groupe-conseil Génivar inc. pour l'Association de développement et de protection de l'environnement de la Magpie. 58 p. + annexes.
- URBANITEK INC. ET LE GROUPE TEKNIKA. 1990. *Plan d'urbanisme – Municipalité de Rivière-au-Tonnerre*. 41 p + annexes.
- URBANITEK INC. ET LE GROUPE TEKNIKA. 1990. *Plan d'urbanisme – Municipalité du canton de Natashquan*. 34 p + annexes.
- URBANITEK INC. ET LE GROUPE TEKNIKA. 1988. *Plan d'urbanisme – Municipalité de Baie-Johan-Beetz*. 28 p + annexes.
- URBANITEK INC. ET LE GROUPE TEKNIKA. 1988. *Plan d'urbanisme – Municipalité d'Aganish*. 41 p + annexes.
- VÉZINA, S. 1982. *Profil biophysique. Unité de gestion de Havre-Saint-Pierre No 95*. Document de travail. Services techniques de l'aménagement. Direction générale des forêts. Ministère de l'Énergie et des Ressources. 223 pp et annexes.

Organismes consultés

CONSEIL DE BANDE DE NATASHQUAN. 2007.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE. 2007. Lettre de réponse à la demande d'information adressée à Mme Caroline Hins (GENIVAR) par M. Dimitri Latulippe, conseiller en développement culturel. Date : 5 décembre 2007.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS DU QUÉBEC. 2008. Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Côte-Nord.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE. 2008. Direction des forêts de la Côte-Nord.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE. 2007. Direction de l'aménagement et de la faune de la Côte-Nord.

MUNICIPALITÉ D'AGUANISH. 2008.

MUNICIPALITÉ DE HAVRE-SAINT-PIERRE. 2007.

MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN. 2007.

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-AU-TONNERRE. 2007.

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-SAINT-JEAN. 2007.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MINGANIE. 2008. Service d'inspection municipale.

Autres documents consultés

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES. Direction régionale de la Côte-Nord. 1993. Proposition régionale de développement de la villégiature : rapport de consultation. Amendé le 18 juin 1993 suite à la réunion de la table des préfets des MRC de la Côte-Nord.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS DU QUÉBEC. 2008. Aires protégées au Québec- Les provinces naturelles, niveau I du cadre écologique de référence du Québec.
http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/provinces/partie4e.htm

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE. 2008. Potentiel minéral de la Côte-Nord – minéraux industriels.
<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/cote-nord/mines/mines-potentiel-mineral.jsp>

MUSÉE RÉGIONAL DE LA CÔTE-NORD. 2007. Participation du Québec au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux –volet archéologie – Étude sur les sites archéologiques préhistoriques et historiques caractéristiques de la région de la Côte-Nord du Québec. Rapport final préparé par Steve Dubreuil et remis à la direction du patrimoine du ministère de la Culture et des Communications du Québec. 58 pages.

Sites internet consultés

www.minganie.org.

www.statcan.ca.

www.saumonquebec.com.

www.fpq.com.

www.canot-kayak.qc.ca/nouvelles.asp.

Annexe 1

Cartes de description de la zone à l'étude

Annexe 2

Questionnaire d'entretien avec les répondants des municipalités

B106271

Potentiel des rivières de la Minganie

PRÉPARATION AUX ENTRETIENS AVEC LES RÉPONDANTS DES MUNICIPALITÉS

Date de la rencontre : _____

Personnes présentes à la rencontre :

- 1- Présenter le projet et expliquer l'objet de la visite
- 2- Présenter la carte avec les éléments qu'on y a ajoutés
- 3- Demander si l'information non reçue suite à la lettre est disponible :

- plan d'urbanisme (extrait)
- carte de zonage (1 : 50000)
- liste des équipements et infrastructures municipales (à l'extérieur de la zone urbanisée : prise d'eau, cimetière, quai, site industriel)
- si possible récupérer des photos illustrant les sites utilisés et d'intérêt
- limites du Nitassinan et du Innu assi pour Natashquan*

Notes :

- 4- Chercher autant que possible à :

- valider et compléter les éléments présents sur la carte
- noter les accès non cartographiés (chemins et sentiers officiels et non officiels...)

Notes :

5- Noter les endroits utilisés par les résidents, selon les différentes saisons (voir fiches ATR).

- piste locale de motoneige, piste cyclable, sentier pédestre
- site de pêche et pêche sur la glace, endroit privilégié pour la chasse
- site de campement, zone importante d'utilisation autochtone

Notes :

6- Noter les sites touristiques actuels fortement utilisés ainsi que les activités pratiquées par les touristes (voir fiches ATR)

- saison estivale
- saison hivernale

Notes :

7- Identifier les sites d'intérêts qui pourraient être mis en valeur pour le tourisme ou pour les résidents (autres que ceux identifiés par la MRC dans le PSAR)

- attrait naturel (lac, rivière, plage, chute...)
- formation géologique ou autre formation naturelle
- site de cueillette importante de petits fruits...

Notes :

8- Identifier les projets de développement et/ou d'aménagement à court et long terme

- Dépotoir, exploitation de sable et gravier
- piste de motoneige
- pourvoirie, expédition en forêt, descente de rivière...
- entreprise d'exploitation...

Notes :

9- Les endroits à protéger (les lieux que les résidents et les élus préfèrent conserver tel quel)

Notes :

10- Activité de développement qui susciterait l'accord ou l'opposition des résidents (pourvoirie, développement hydroélectrique...)

Notes :

11- Préoccupations générales et particulières quant au projet et quant au développement du territoire régional

Notes :

Annexe 3

Description des sites potentiels de développement hydroélectrique par rivière

Nom de la rivière	Superficie du bassin versant (km ²)	Longueur de la rivière (km)	Débit moyen (m ³ /s)	Description des sites potentiels								Remarque		
				N° d'obstacle séquentiel	N° de site potentiel ¹	Distance obstacle précédent (km)	PK	Hauteur de chute (m)	Longueur de référence pour calcul de hauteur	Potentiel hydroélectrique (MW)	Classe			
12	Rivière de la Corneille	559	77	18	1		N.A.	1,5						non classable
					2		1,7	3,2	10	500	2,0			rapides et chutes
							1,1	4,3						
					3		0,5	4,8						
					4	12,1	4,1	8,9	40	3000	7,4	2		
				5		0,8	9,7							
						0,5	10,2							
13	Rivière Piashti	386	52	12										
14	Rivière Quetachou	1015	42	32	1			0,1			8,0	1		
					2		14,2		20,5	25		7,0	2	rapide au pied du lac Bélanger
15	Rivière Véronique	110	22	3										
16	Rivière Watshishou	1064	138	34	1		N.A.	1,4						Quelques sites de classe 2 à faible potentiel sont présents sur la rivière, mais les contraintes de propriété privé et de seigneurie limitent les potentiels
					2		2,9	4,3						
					3		0,5	4,8						
					4		1,0	5,8						
					5		2,5	8,3						
					6		6,7	15,0						
					7		2,0	17,0						
					8		1,6	18,6						
					9		1,3	19,9						
					10		14,9	34,8						
					11		3,1	37,9						
					12		8,0	45,9						
					13		31,9	77,8						
					14		11,1	88,9						
					15		16,0	104,9						
					16		5,9	110,8						
					17		2,6	113,4						
					18		0,9	114,3						
					19		2,9	117,2						
					20		10,6	127,8						
17	Petite rivière Watshishou	407	41	13	1		N.A.	8,0						
					2		7,3	11,2						
					3		2,6	21,4						
18	Rivière Pashashibou	162	32	5	1		N.A.	6,0						
					2		4,9	10,9						
19	Rivière Nabisipi	2062	163	65	1		N.A.	2,4					chute	
					2		4,1	6,5	21	2700	14,3	1	chutes et rapides	
					3	19,1	0,6	7,1						
					4		1,0	8,1						
					5	19,2	4,2	12,3	15	1300	10,2	1	chute et rapides	
					6	19,3	27,4	39,7	13		8,9	2	la Grande Chute	
					7		8,5	48,2						
					8	19,4	4,5	52,7	18	4500	12,3	2	chutes et rapides	
					9		1,2	53,9						
					10		11,2	65,1					écueil	
					11		50,5	115,6					Non classable	
					12		1,4	117,0					Non classable	
					13		0,9	117,9					Non classable	
20	Rivière Aguanish	5776	245	167	1		N.A.	2,2		0			rapide	
					2		2,3	4,5					écueil	
					3	20,1	2,7	7,2	19	850	35,0	1	chute et rapides	
					4		8,6	15,8					rapides	
					5	20,2	3,8	19,6	22	1600	40,0	1	écueil et rapides	
					6	20,3	0,9	20,5	30		45,0	1	rapide et chutes	
					7	20,4	61,2	81,7	50	2200	70,0	1	chutes et rapides	
21	Rivière Natashquan	16110	405	353	1	21,1	N.A.	20,1	7		26,0	2	chute, chute uinipek	
					2	21,2	3,7	23,8	6		22,3	2	chute, chute Nih	
					3	21,3	2,9	26,7	11		40,8	2	chute	
					4	21,4	2,7	29,4	10		37,1	2	chute	
					5	21,5	2,3	31,7	10		37,1	2	rapides et chute, chute Neu	
					6		21,8	53,5					non classable	
					7		2,0	55,5					non classable	
					8	21,6	74,0		20		74,2	2	chutes et rapides	

LÉGENDE

- Classification classe 1 (site prioritaire)
- Classification classe 2 (site secondaire)
- Rivière avec des caractéristiques hydrographiques trop faibles pour être évaluées

¹ Sur les cartes, le site potentiel qui regroupe plusieurs obstacles séquentiels a été élaboré sur l'obstacle le plus en aval.

Annexe 4

Dictionnaire des données à référence spatiale

Annexe 4. Dictionnaire de données à référence spatiale

Base cartographique				
Nom du fichier (shapefile)	Source	Date de la dernière mise à jour	Description	Géométrie

Répertoire : Base / SDA_20K Avril 2006

MRC_Minganie	Système sur les découpages administratifs à l'échelle 1/20 000 (SDA20K) MRNF	avr-06	Limite de la MRC Minganie	s
Mun_Minganie	Système sur les découpages administratifs à l'échelle 1/20 000 (SDA20K) MRNF	avr-06	Limite des municipalité incluses dans la MRC Minganie (limites des tno, municipalité et réserves indiennes)	s

Répertoire : Base / CanVec 50K

BS_1250009_0	CanVec Version 1	2007	Repère de navigation	p
BS_1370009_2	CanVec Version 1	2007	Zone résidentielle	s
BS_2010009_0	CanVec Version 1	2007	Bâtiment	p
BS_2010009_2	CanVec Version 1	2007	Bâtiment	s
BS_2080009_0	CanVec Version 1	2007	Citerne	p
BS_2530009_0	CanVec Version 1	2007	Tour	p
EN_1120009_1	CanVec Version 1	2007	Ligne de transport d'énergie	l
EN_1360059_0	CanVec Version 1	2007	Poste de transformateur	p
EN_1360059_2	CanVec Version 1	2007	Poste de transformateur	s
FO_1030009_1	CanVec Version 1	2007	Courbe de niveau	l
FO_1080029_1	CanVec Version 1	2007	Esker	l
FO_1080059_2	CanVec Version 1	2007	Sable	s
FO_1200009_0	CanVec Version 1	2007	Point d'élévation	p
FO_2570009_1	CanVec Version 1	2007	Courbe de niveau impériale	l
FO_2610009_0	CanVec Version 1	2007	Point d'élévation impérial	p
HD_1450009_0	CanVec Version 1	2007	Entité hydrographique anthropique (fossé, drainage)	p
HD_1450009_1	CanVec Version 1	2007	Entité hydrographique anthropique (fossé, drainage)	l
HD_1450009_2	CanVec Version 1	2007	Entité hydrographique anthropique (fossé, drainage)	s
HD_1460009_0	CanVec Version 1	2007	Entité obstacle hydrographique	p
HD_1460009_1	CanVec Version 1	2007	Entité obstacle hydrographique	l

Base cartographique

Nom du fichier (shapefile)	Source	Date de la dernière mise à jour	Description	Géométrie
HD_1460009_2	CanVec Version 1	2007	Entité obstacle hydrographique	s
HD_1470009_1	CanVec Version 1	2007	Cours d'eau simple	l
HD_1480009_1	CanVec Version 1	2007	Région hydrique (lac)	s
IC_1350019_2	CanVec Version 1	2007	Banc (gravier, sable, glaise)	s
IC_1350029_2	CanVec Version 1	2007	Carrière	s
IC_1350049_0	CanVec Version 1	2007	Mine	p
IC_1350049_2	CanVec Version 1	2007	Mine	s
IC_1390019_2	CanVec Version 1	2007	Déchet domestique	s
IC_1360029_0	CanVec Version 1	2007	Dépôt de solide industriel	p
IC_1360029_2	CanVec Version 1	2007	Dépôt de solide industriel	s
LX_1000039_2	CanVec Version 1	2007	Cimetière	s
LX_2280009_1	CanVec Version 1	2007	Passerelle	l
LX_2420009_1	CanVec Version 1	2007	Sentier	l
LX_2480009_0	CanVec Version 1	2007	Terrain de camping	p
LX_2480009_2	CanVec Version 1	2007	Terrain de camping	s
LX_2490009_0	CanVec Version 1	2007	Terrain de pique-nique	p
LX_2490009_2	CanVec Version 1	2007	Terrain de pique-nique	s
SS_1320049_2	CanVec Version 1	2007	Terre humide	s
SS_1320059_2	CanVec Version 1	2007	Tourbière réticulée	s
TO_2520009_0	CanVec Version 1	2007	Toponymie	p
TR_1020009_1	CanVec Version 1	2007	Chemin de fer	l
TR_1190009_0	CanVec Version 1	2007	Piste d'envol	p
TR_1190009_2	CanVec Version 1	2007	Piste d'envol	s
TR_1760009_1	CanVec Version 1	2007	Segment routier (GéoBase)	l
TR_1770009_0	CanVec Version 1	2007	Jonction (GéoBase)	p
TR_1780009_0	CanVec Version 1	2007	Passage obstrué (GéoBase) (guérite, barrière)	p
VE_1240009_2	CanVec Version 1	2007	Région boisée	s
VE_2290009_1	CanVec Version 1	2007	Percée	l

Répertoire : Base / BNDT 50K

Cou_eau_l	BNDT 50K	2007	Cours d'eau	l
Courbes_l	BNDT 50K	2007	Courbe de niveau	l
Ent_nav_p	BNDT 50K	2007	Entrave à la navigation	p
Esker_l	BNDT 50K	2007	Esker	l
Et_eau_a	BNDT 50K	2007	Étendue d'eau	s

Base cartographique

Nom du fichier (shapefile)	Source	Date de la dernière mise à jour	Description	Géométrie
Per_eau_a	BNDT 50K	2007	Perturbation eau (rapides, chutes)	s
Per_eau_l	BNDT 50K	2007	Perturbation eau (rapides, chutes)	l
Per_eau_p	BNDT 50K	2007	Perturbation eau (rapides, chutes)	p
Pt_elev_pt	BNDT 50K	2007	Point d'élévation	p
Sable_a	BNDT 50K	2007	Sable	s
Te_humi_a	BNDT 50K	2007	Terre humide	s
Toponym_p	BNDT 50K	2007	Toponymie	p
Tourb_r_a	BNDT 50K	2007	Tourbière réticulée	s
Vegetat_a	BNDT 50K	2007	Végétation	s

Répertoire : Base / Base 1M

HABIT_P_point_font_point	BDGA 1M	2007	Lieu habité	p
HYDRO_L_arc_polyline	BDGA 1M	2007	Cours d'eau	l
HYDRO_S_poly_region	BDGA 1M	2007	Étendue d'eau	s
MRC_S_arc_polyline	BDGA 1M	2007	Limites des MRC	l
ROUTE_L_arc_polyline	BDGA 1M	2007	Routes	l